

La Grièche

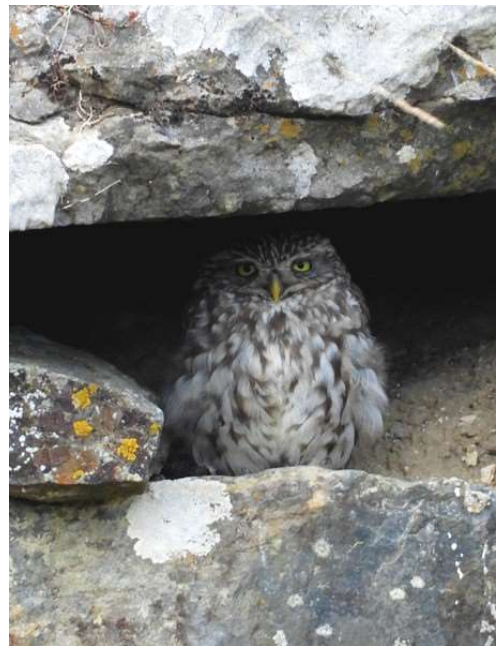


La Chouette chevêche (*Athene noctua*)

Par Thierry Dewitte

Mariembourg. L'obscurité règne déjà ; les premières étoiles scintillent. Je suis dehors, contournant l'auto afin de vérifier si j'ai bien fermé portes et fenêtres. Presque comme à chaque fois, le miaulement de la Chouette chevêche se laisse entendre... Je m'arrête et écoute. Parfois, une puis deux autres répondent à la première. Celle-ci chante depuis les bâtiments désaffectés de la Scierie de l'Eau blanche. La seconde provient de la direction de la place, à l'arrière le boulevard est, constitué de maisons avec verger comme jardin. Et la dernière, m'oriente vers la rivière 'Eau Blanche' où un vieux saule blanc domine les quelques haies... Ceci n'est en fait plus qu'un souvenir.

Voilà trois années que, seul le silence m'accompagne. Le silo à sciure a brûlé. Or c'est là que durant la journée, la chevêche prenait le soleil. Et y nichait ? Puis, un vieux poirier du boulevard, qui accueillait un couple et sa progéniture, année après année, a été foudroyé et est tombé. Le grand saule a disparu lors de la conversion de la prairie en un champ de maïs. Et ailleurs ?



*Photo 1 : Rocroi, juillet 2022, les remparts.
Photo de Sabine Malo.*

Déjà en 1991, voilà ce qu'écrivait J.-C. Genot « La Chouette chevêche est peut-être actuellement le rapace nocturne dont on parle le plus en France et en Europe car sa régression alarme tous ceux qui l'étudient » (Baudvin H., Genot J.C. et Muller Y., 1991).

En trente ans, la situation générale ne s'est pas améliorée. Dans 'l'Etat de l'agriculture wallonne' (<https://etat-agriculture.wallonie.be>), on apprend que le nombre d'exploitations wallonnes a chuté de plus de moitié en 30 ans, pour, en 2020, atteindre 12.710 fermes. Soit près de 12.500 fermes en moins, ce qui équivaut à presque autant de cantons de Chouettes chevêches aussi en moins ? En Belgique, le secteur agricole a perdu 68% de ses exploitations depuis 1980 (www.lesoir.be) et en province de Namur 63% depuis 1990 (www.lalibre.be). C'est un de ses habitats... Dur, dur pour notre chouette dite « aux yeux jaunes » (alors que la 'Tengmalm' est surnommée « aux yeux d'or »).

Qui suis-je ?

22 cm de haut pour un poids moyen de 160 gr (la femelle est un peu plus massive et lourde que le mâle), je suis assez proche en taille du merle ou de la Grive draine par exemple. Pas bien grande donc, « Little Owl », petite chouette en anglais. Mon plumage est dans les tons gris-brun, ponctué de taches blanc crème, ce qui me rend très mimétique contre de l'écorce d'arbres, des pierres ('Stienkauz' en allemand)... j'ai un vol ondulé et bas. Quand je chante, ma gorge blanche se distingue mieux. À l'arrière de la tête, surprise, deux lignes claires formant un V évoquant des sourcils, dessinent un semblant de visage. Grâce à la sensibilité de ma rétine, je ne crains pas la lumière et je peux être active en journée. Ne dit-on pas que je suis la plus diurne des nocturnes ? Craignant les longues périodes de neige au sol ainsi que le froid intense, je suis peu présente au-delà de 600 m d'altitude, 1000 m dans le sud. Bien que je chante surtout en mars et avril, je peux être entendue dès l'automne et de plus en plus ensuite. La ponte de quatre à cinq œufs retient toute mon attention pendant 28 jours environs : notre couple se relaie. Bien que je reçoive des proies de mon mâle, je préfère chasser seule ; il est alors dans une autre cavité pendant la couvaison. On nourrit à deux ensuite, pendant quatre à cinq semaines. Après leur sortie hors de la cavité, on s'occupe encore des jeunes volants un petit mois, relâchant au fil des jours notre rôle de parents. Autonomes, les jeunes peuvent se déplacer jusqu'à 30 km lors de l'erratismes automnal, mais il est plus habituel que cela se limite à une dizaine de km. Bravant parfois la traversée de grands massifs forestiers, un exemplaire bagué à Le Mesnil a été retrouvé à Vierves-sur-Viroin et un autre, bagué à Nismes, repris à Oignies-en-Thiérache. J'ai une espérance de vie de cinq à six ans (maximum neuf ans et demi, seize en captivité). Pour cela, je dois éviter de rencontrer la Chouette hulotte, le Hibou grand-duc, l'Autour des palombes, la Fouine... et tous les dangers dus à l'homme.



Photo 2 : Magnifique photo d'Alain Gillot. Merci à lui ! Réalisée au départ de l'affût de Gleen Vermeesch. Voir <https://glennvermeesch.be>

Menu ?

Bien que je sois très habile pour me faufiler entre les branches, je chasse le plus souvent posée, du haut d'un perchoir : branche basse, piquet de clôture, tas de cailloux... Je me précipite alors sur une proie. Si je rate, je sautille pour me déplacer au sol. Mon régime alimentaire est très éclectique, composé de rongeurs principalement, c'est le meilleur rapport effort de chasse point de vue biomasse en retour (Juillard M., 1984). Cette base est complétée par d'autres petits mammifères, des insectes parfois en abondance, des batraciens, des oiseaux (souvent pris sur le nid comme les étourneaux) et aussi des vers de terre. Les lombrics peuvent dominer lors d'un temps très pluvieux.



T'habites où ?

Je suis opportuniste, pouvant m'adapter à maintes conditions locales. À partir du moment où : le paysage est ouvert, dégagé, le sol ras, bien pourvu en perchoirs et abritant plusieurs cavités. Une bonne cavité doit présenter un fond assez obscur, plutôt allongée (une hauteur de 80 cm au cœur d'un arbre creux n'est pas rare), sèche, au fond absorbant.

Photo 3 : Un verger non pâturé à Petigny. Les hautes herbes empêchent la chevêche d'y chasser car elle capture l'essentiel de ses proies au sol. Dommage, car il est beau.

Idéalement, elle doit posséder une sortie non exposée aux intempéries, d'un diamètre de 7 cm. Il en faut plusieurs, car il y a mâle et femelle, été, hiver, lieu de stockage... Les arbres taillés « en têtard », surtout le saule, et les arbres fruitiers, surtout le pommier, ont ma préférence. Si non, j'adopte des bâtiments, non habités si possible. Je fréquente alors jardins, terrains de sport, zones industrielles munies d'espaces verts et parfois cimetières et églises. Très localement, terriers de lapins et gros tas de pierres (les jeunes sont vite prédatés, et même l'adulte au nid). J'occupe un petit territoire de quelques hectares. Deux sites de nidification peuvent être à peine éloignés l'un de l'autre d'une centaine de mètres.



Photo 4 : Petigny, un verger pâturé qui peut accueillir la nidification de la chevêche.

Aujourd'hui, quand tout va bien, la densité est de 1 à 3 couples au km². Autrefois, quand il y avait abondance de cavités, la densité était bien plus forte. Ainsi, en 1952, 16 à 20 couples/km² ont été dénombrés, pour lesquels deux nids à peine séparés de 50 m (Doebebi J. in Géroutet P., 1978). Pour bien s'en rendre compte, il faut observer une photo aérienne de l'époque : les vergers de haute-tige recouvrent presque l'ensemble des prairies actuelles !

Pour que ma population se maintienne, il est nécessaire que le succès de ma reproduction atteigne la moyenne de 2,35 jeunes à l'envol par couple. Ce n'est pas évident par printemps et été pluvieux, pas évident car tous les couples cantonnés ne se reproduisent pas.

Cela pose problème, car comme le souligne Genot J.C., si la production des couples est faible, les populations régressent et se regroupent en îlots. Si aucun renfort par un apport d'oiseaux extérieurs ne se réalise, la consanguinité et les facteurs de disparition (voir ci-après) conduisent à l'extinction locale de l'espèce.



Photo 5 : Comme pour d'autres rapaces nocturnes, les fils barbelés peuvent être meurtriers.

Photo Stéphane Tombeur, Petigny.

Le moral dans les talons.

La situation n'est pas brillante. Les causes principales identifiées dans nos contrées (Baudvin H., et al., 1991), classées par ordre d'importance :

- 1) la destruction du milieu de vie avec la disparition des cavités,
- 2) la mortalité due à la circulation,
- 3) les pesticides amenant la raréfaction des proies,
- 4) les hivers rigoureux et les printemps/étés pluvieux,
- 5) les divers : noyade, poteau creux, cheminée, clôture en fil barbelé,...

Et dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse ?

Début des années quatre-vingt, la Chouette chevêche est encore bien présente. Lors de son travail sur les oiseaux des entités de Doische et Viroinval, Philippe Ryelandt recense 26 couples, alors qu'en extrapolant les chiffres de l'Atlas des oiseaux nicheurs en Belgique de Lippens et Wille de 1972, il obtenait 28 couples (Ryelandt Ph., 1985). C'est Matagne-la-Petite et Matagne-la-Grande qui remportent la palme avec huit et cinq couples. Puis Vierves avec quatre et Nismes avec trois couples. Notons qu'elle n'a pas été contactée à Oignies ni à Le Mesnil, situés dans le secteur ardennais.

De 1993 à 1996, un recensement est entrepris (Dewitte Th, 2000). Espéré sur 150 km², grands massifs forestiers exclus, il fut effectif sur 40 km² et concerna 14 personnes. La partie ardennaise fut sous-prospectée, pour un seul chanteur provenant du cœur du village d'Oignies-en-Thiérache

en 1993. Le Talus ardennais où sont situés Pesche, Gonrioux, Presgaux, Petigny... a permis de recenser alors 3 à 5 chanteurs par village (les vergers y étaient encore bien présents). Dans la campagne environnante, les chevêches plus isolées (abri à bétails, quelques fruitiers) autrefois connues, ne sont plus contactées. En Calestienne, de 3 à 6 couples étaient dénombrés par village. Les vergers étaient là aussi encore bien présents,

comme celui du château de Vierves-sur-Viroin (pas moins de 90 vieux pommiers), qui accueillait deux couples. Des cas de nidifications étaient régulièrement découverts dans les habitations et les bâtiments agricoles. Parfois, le territoire était uniquement composé de jardins murés. Dans le bocage, un couple a été soupçonné d'avoir essayé de nicher dans un pierrier (marchet d'essartage) et un autre dans un hangar isolé sur Bieure, entre des ballots de paille. Ici aussi, la diminution des effectifs est constatée dans les espaces séparant les villages. C'est en Fagne schisteuse que la chevêche était alors la mieux représentée. De 4 à 9 couples selon la taille du village. Cas particulier, le village de Froidchapelle, très étendu. Sur 13 km², 19 mâles étaient encore recensés (Deflorenne Philippe), c'est remarquable. Situation similaire à Mariembourg avec 17 cantons (Lambert Marc). Retenons que l'espèce est encore bien présente, le plus souvent en noyaux qui souffrent d'un isolement de plus en plus marqué.



Photo 6 : Les saules taillés en têtard sont plutôt rares dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ici à Boussu-en-Fagne, intégrés dans une haie.

Et aujourd'hui ? Vingt-cinq ans après ?

Bénéficiant d'un bon capital de sympathie, une chevêche observée est une chouette encodée. La majorité des villages du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse apparaissent donc dans la base de données 'observations.be', créée en 2008. Et c'est tant mieux !

Peut-on y voir un effet de la disparition des hivers rigoureux ? Mais depuis 2014, l'espèce est présente, même si c'est un seul canton par village, en Ardenne de l'Entre-Sambre-et-Meuse : Cul-des-Sarts (2014), L'Escaillère (2017), Rièzes (2018), Oignies-en-Thiérache (2018) et Brûly-de-Pesche (2022). Ailleurs, où l'espèce est suivie par l'un ou l'autre passionné, les effectifs chutent, parfois de manière vertigineuse. On compte le plus souvent de 1 à 2 couples par village, au mieux.

La situation est grave, mais pas désespérée ?

La cause principale invoquée, est la disparition des arbres à cavités. Les saules et autres essences taillés en têtard sont peu présents chez nous. Ceux qui bénéficient d'une taille d'entretien sont l'exception ; encore faut-il que cette intervention soit bien menée (photo7) !

Les vergers de haute-tige fondent comme neige au soleil. La plupart des pommiers ont dépassés la centaine d'années et ne bénéficient pas d'une taille d'entretien qui, pourtant, suffirait à les prolonger d'une trentaine d'années au moins. Ainsi, par exemple, le verger du château de Vierves n'existe plus, la mort des arbres ayant



été accélérée par l'écorçage des troncs dû aux chevaux qui le pâturent. Les vergers sont situés en zone à bâtir. Au fur et à mesure de la vente des parcelles, les arbres sont abattus. Au Centre de Révalidation des Oiseaux Handicapés de Petigny (CROH de la Ligue Royale Belge de la Protection des Oiseaux ou L.R.B.P.O., aujourd'hui appelé Creaves-RW) de Petigny (1995-2003), au fil du temps,

Photo 7 : Drame à Dourbes, coupe d'entretien des saules « à pleurer ». Ils ont été décapités ouvrant l'intérieur du tronc aux intempéries, champignons et insectes, tout en limitant la possibilité de repousse. Alors qu'ils étaient de taille et d'âge remarquables, cet alignement exceptionnel ne va pas tarder à disparaître.

la proportion de chouettes à soigner provenant de bâtiments ne cessa d'augmenter (Gh. et J. Cabooter). Elle s'y réfugie donc de plus en plus. Là aussi, à chaque vente de l'un d'entre eux, la vocation agricole est convertie en celle d'habitation. Seconde cause donc. Et cela s'accélère ces dernières années (retour à la campagne dû au Covid et au télétravail, résidence secondaire, gîte...). Et les diverses autres « petites » causes sont toujours bien présentes (route, noyade...).

Bien sûr, des initiatives positives sont réalisées comme la plantation de boutures de saules et de plants d'arbres fruitiers. Mais combien de dizaines d'années seront nécessaires avant qu'une cavité digne d'une chevêche n'apparaisse ? Et d'ici là ? Où en sera la population ? L'une ou l'autre personne aménage lors d'une rénovation, une cavité dans la maçonnerie, le grenier. Mais cela reste trop ponctuel. Ces initiatives doivent être encouragées, favorisées via les PCDN, le parc naturel, bien sûr. Pour les habitations, un petit dossier sur les cavités possibles à réaliser, reçu lors d'un permis de bâtir ou de rénovation, accompagné d'une possible visite d'un conseiller, seraient les bienvenus. En dehors de la perte des cavités, l'environnement des villages et l'état de la campagne lui sont toujours favorables. L'absence de printemps pluvieux et les étés chauds lui sont aussi favorables. Qu'entreprendre à court terme ? Les nichoirs ?



Agir ou ne pas agir, telle est la question.

Mais voilà une bien bonne idée ! L'association *NOCTUA* a conçu, au fil du temps, un excellent nichoir qui répond aux exigences de dame chevêche (Bultot J., 2000) ! Mais si on est enthousiaste pour sa construction, (comme il est « type caisse à vin ») et sa pose, on déchanté souvent pour le suivi annuel indispensable. D'autant que plus il y en a... Surtout, qu'idéalement, il faut en placer deux par site potentiel.

Il serait bien utile de constituer un réseau local afin d'éviter cet écueil. La pose de nichoirs (sans oublier l'aménagement parfois possible de cavités naturelles) peut aider à renforcer les noyaux de populations encore existants. Il faut rendre possible la nidification dans les zones périphériques comme dans (ou sur) les abris pour bétail et sur les arbres isolés ou en petits groupes (chênes, fruitiers) et ainsi « sortir » de leur isolement les quelques couples limités aux villages. Préalablement, il faudrait entreprendre un recensement afin d'éviter la pose d'un nichoir dans un territoire occupé et où le couple niche dans une autre cavité.

Photo 8 : L'association Noctua a mis au point un modèle de nichoir "idéal". Néanmoins, ça reste un nichoir.

Il est donc indispensable d'en assurer le suivi!

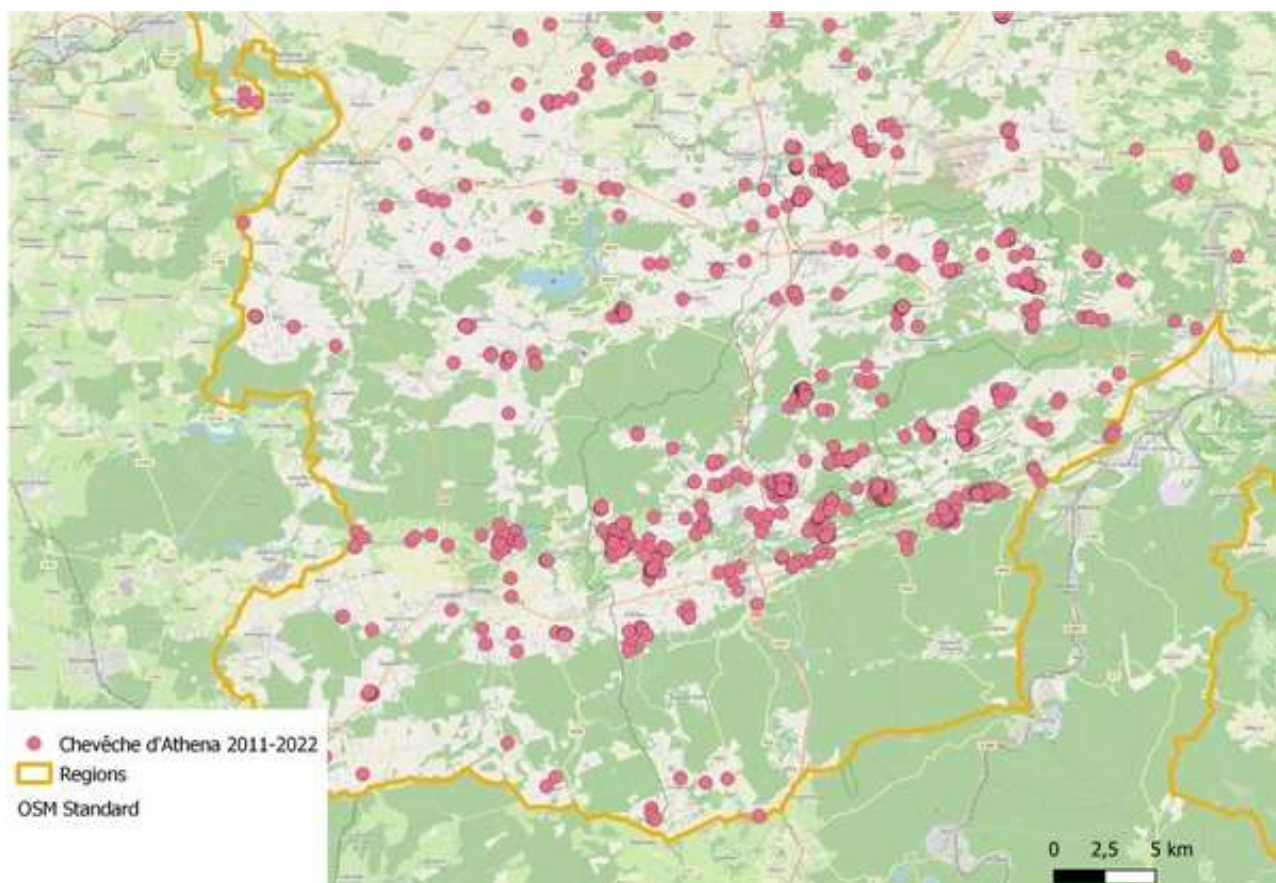
Photo Tom Baudoux, Surice.

Afin d'éviter une sélection de « chouettes à nichoir ». Genot J.C. propose le protocole suivant (Baudvin H., 1991) :

- Il faut d'abord connaître l'état de la population dans le village où la pose est envisagée.
- Être prêt ensuite à suivre les nichoirs avec attention et patience.
- Installer des nichoirs en périphérie de sites occupés, dans un rayon de 2 à 3 km, idéalement deux nichoirs par site potentiel, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres.
- ne pas hésiter à varier les modèles afin d'éviter que la fouine ne se spécialise sur un seul type qui deviendrait un « distributeur à chevêches ».
- organiser une surveillance en juin pour établir son occupation et le nettoyer en septembre (renouveler la litière, nid de guêpe, d'étourneau...).

En 2000, Stéphane Tombeur, dans le cadre d'une activité avec des enfants (CRIE = Centre Régional d'Initiation à l'Environnement de Nismes), a réalisé et placé une dizaine de nichoirs. Ces dernières années, le parc naturel Viroin-Hermeton propose d'encadrer le placement d'un nichoir sur base volontaire d'un habitant (Tom Baudoux et Stéphane Tombeur stephane.tombeur@pnvh.be - 0032 495 44 79 05).

Et si non ? Se faire à l'idée que son aire de répartition se réduit ? Et que seul le sud de l'Europe, où ses cavités sont moins dépendantes de l'homme, sera encore sa terre d'accueil pour de nombreuses années ?



*Carte de répartition de la Chouette chevêche ; données de ces douze dernières années. Plusieurs points concernent donc un seul et même oiseau ou canton traditionnel. On peut bien observer qu'elle est inféodée aux paysages ouverts.
Merci à Arnaud Laudelout : données extraites de la plateforme 'observations.be'*

Remerciements :

Un tout grand merci à Jacques Bultot et Stéphane Tombeur pour leur relecture attentive !

Un tout tout grand merci à Olivier Colinet pour la mise à disposition toujours aussi rapide de ses photos, ainsi qu'à Alain Gillot, Sabine Malo et Stéphane Tombeur !

Merci encore à Philippe Deflorenne pour avoir transmis les données encodées.

Pour en savoir plus :

Baudvin H., Genot J.C. et Muller Y., 1991. Les rapaces nocturnes. Sang de la terre, Paris, pp 69-113.

Bultot Jacques, 2000. Le coin brico : nichoirs pour Chouette chevêche, type caisse à vin. NoctuaAthene 3/2000 vol.4, p. 20-21.

Dewitte Th., 2000. Un hôte prestigieux de nos vieux vergers : la Chouette chevêche (*athenenocua*). NoctuaAthene 3/2000 vol.4, p.13-19.

Geroudet P., 1978. Les rapaces diurnes et nocturnes., Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, pp 369-377.

Juillard M. 1984. La Chouette chevêche. Nos Oiseaux, société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Porrentruy, Suisse, 243 pp.

Ryelandt Ph., 1985. Ornithologie, monographie 2. Parc naturel Viroin-Hermeton. Cercles des Naturalistes de Belgique, Vierves-sur-Viroin, 301pp.

Site web : www.noctua.org Association créée en 1989 qui a pour objet principal l'étude et la protection de la Chouette chevêche.



*Photo 9 : Suite à la disparition des arbres à cavités, la chevêche doit adopter les bâtiments, ce qui la confronte à de nouveaux multiples dangers.
Photo d'Olivier Colinet, Hemptinne.*



Photo 10 : Photo de Jean-Marie Schietecatte – 2019



La Grièche

N°71 – Octobre 2022

SOMMAIRE

- En couverture : La Chouette chevêche p. 2
- La chronique du printemps dernier p. 14
- Mystérieuse prédation envers l'Hirondelle rustique p. 39
- Rencontre privilégiée avec la martre p. 43
- Evolution divergente du pouvoir reproducteur de la Grenouille rousse p. 46



natagora

Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Section
LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRÉ BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MICHAEL LEYMAN, PHILIPPE RYELANDT.

Chronique d'un printemps météorologique exceptionnel...

Comme dans la chronique précédente, tous les projecteurs sont encore une fois tournés sur l'étang de Virelles. Les travaux d'aménagement d'îlots sont très attractifs pour de nombreuses espèces de limicoles, ces petits échassiers coureurs de vases. Les chevaliers, bécasseaux, courlis, ... y font des haltes en nombre, avant de regagner le nord de l'Europe. Et puis l'annonce tombe : un couple d'Échasses blanches semble vouloir s'installer sur un îlot à Virelles. Personne n'ose y croire. Et pourtant...

C'est un festival ornithologique sur le site : Sternes caspiennes et naine, Fuligule nyroca et même un Pipit maritime, une nouvelle espèce pour Virelles. N'oublions pas le reste de l'ESEM avec, par exemple, un Grèbe jougris qui finit son hivernage aux BEH, un Guépier de passage au tienne Breumont ou des rapaces peu communs qui traversent la région : Circaète Jean-le-Blanc, Busard pâle, Faucon kobez... ou la Chevêchette d'Europe avec sa petite population maintenant bien établie.

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal : 212, rue des Fermes à 5600 Romedenne.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <https://www.natagora.be/esm>

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

MARS 2022 – MAI 2022

Le printemps 2022 a été très ensoleillé, sec et plutôt chaud. Mars a connu 2 records : le plus ensoleillé depuis 1887 et le plus sec depuis 1833. Il fut même bien plus ensoleillé qu'un mois d'été moyen, malgré la durée du jour naturellement plus réduite !

Le printemps 2022 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique du printemps 2021 à Uccle (de mars à mai) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
PRINTEMPS 2022				
Printemps 2022	11,3	108,8	23	674 :27
Normales	10,5	165,6	43,5	495 :19
MARS 2022				
Mars 2022	8,6	2,2	4	227 :14
Normales	7,1	59,3	15,7	125 :45
AVRIL 2022				
Avril 2022	10,1	37,4	8	191 :07
Normales	10,4	46,7	13,1	171 :16
MAI 2022				
Mai 2022	15,1	69,2	11	256 :06
Normales	13,9	59,7	14,7	198 :17

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur la plus élevée/faible depuis 1991

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC= Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE= Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir <https://www.aves.be/index.php?id=1387>)

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : La fin de l'hiver disperse les castagneux sur différents plans d'eau, parfois de petite superficie. Les installations sont peu suivies, si ce n'est celle de 3 chanteurs à Florennes.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Le Grèbe huppé occupe des plans d'eau souvent de taille plus grande. On le rencontre donc principalement sur les étangs de Roly, Virelles ou les BEH. Roly abrite 6 couples au minimum, Virelles 8, éa... Ceci ne garantit toutefois pas un taux de réussite élevé.

Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*) : Un jougris semble apprécier les BEH. Déjà remarqué durant l'hiver, il est aperçu jusqu'au 30 mars où il arbore fièrement son plumage nuptial.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Mis à part un individu vu début mars aux BEH, c'est à Virelles que le Grèbe à cou noir est régulièrement noté jusqu'au 25/04. Les travaux effectués durant l'hiver semblent montrer une certaine attractivité pour l'espèce.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Présence continue pour ce grand piscivore. Virelles est le centre de toutes les attentions, après une première nidification réussie en 2021. En avril, un dortoir est signalé, comptant 108 ex. dont une moitié d'immatures. Ensuite, les nids sont occupés petit à petit pour en arriver à 6 couples nicheurs, installés dans la colonie de Hérons cendrés, déjà accompagnée du couple de Cigognes blanches.

Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) : Sept Hérons garde-bœufs arrivent le 12/04 à Frasnes-lez-Couvin. De 1 à 4 ex. sont ensuite contactés du côté de Nismes, Frasnes et surtout de Virelles, jusqu'au 27/05.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : Une seule mention le 19/05 à Virelles.



Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Des nombres moins importants qu'à l'automne sont enregistrés, avec tout au plus 15 ex. au dortoir de Virelles les 19/03 et 18/04. Si certaines Grandes Aigrettes montrent un plumage nuptial, comme à Roly, aucun essai de reproduction n'est encore constaté.

Grande Aigrette - 06 03 2022 - Dailly - © Roland Fromont

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : L'installation de quelques colonies dans l'ESEM s'inscrit maintenant dans la durabilité. Si ceci ne présage pas une réussite de toutes les nichées, les plus importantes colonies comptent respectivement 26 nids aux BEH, 21 à Virelles et 12 au parc Saint Roch à Couvin.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Bien que toujours discrète la Cigogne noire est maintenant bien présente en ESEM. La première nous a rejoint le 28/02, puis les observations se sont succédées durant tout le printemps, concernant le plus souvent des individus seuls, allant jusqu'à 3 exemplaires ensemble tout au plus.



Cigogne noire - 23 05 2021 - Forges-Philippe - © Patrice Wuine

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : La Cigogne blanche est, elle aussi, de plus en plus remarquée en ESEM. Sa dynamique ouest-européenne est très positive, les signes avérés de nichées se multiplient en Belgique. À Virelles, ce sont à nouveau 3 couples qui s'installent. Un bilan de la nidification de cette année sera présenté dans la prochaine Grièche.

Ibis à face noire (*Theristicus melanopis*) : L'Ibis à face noire qui parcourait la région depuis mai 2020 est retrouvé mort, le 21/05/2022 à Barbençon.

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) : Une spatule est notée du 15/03 au 30/03 à Virelles. Une autre (?), nuptiale, y fait un passage rapide le 23/04.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Mentionné sur les grands plans d'eau avec au moins 2 couples nicheurs à Roly et un Virelles.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : De 1 à 3 ex. autour des BEH, entre le 04/03 et le 13/04. Cela fait suite aux nombreuses observations hivernales.

Oie cendrée (*Anser anser*) : De 1 à 3 ex. souvent d'origine domestique, ici et là, mais surtout à Virelles.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Présente partout, souvent en nombre.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Jusqu'à 6 ex. généralement en compagnie de Bernaches du Canada ou d'Ouettes d'Égypte. Ici aussi, l'origine férale est à envisager.

Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) : Assez discrète jusqu'ici, l'Ouette d'Égypte semble gagner en puissance. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir plusieurs dizaines d'ex. ensemble.

Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) : Un ex. échappé de captivité se promène dans la région.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Bien que l'espèce soit observée à Roly et aux BEH, c'est surtout à Virelles qu'elle séjourne, avec au plus 6 ex. le 19/03. Les nouveaux aménagements semblent parfaitement lui convenir.

Canard carolin (*Aix sponsa*) : Un ex. le 27/04 à Falemprise (BEH)

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : Deux ex. le 19/03 à Pesche.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : Les 6 derniers siffleurs sont aperçus le 15/03 aux BEH, avant que Virelles ne prenne le relais jusqu'au 18/04. On y remarque ensuite un ex. isolé le 26/05.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Si l'espèce est signalée à Roly, aux BEH et à Yves-Gomezée, c'est encore une fois Virelles qui va ravir la palme, avec un maximum de 29 ex. le 07/04. Peut-être des signes avant-coureurs d'une installation plus durable ?

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Contactée ici et là, mais de nouveau, c'est l'étang de Virelles qui se distingue. Les vasières générées par les travaux sont particulièrement attractives pour ce petit palmipède. On y dénombre jusqu'à 257 ex. le 21/03. Sur les autres plans d'eau, le maximum atteint péniblement les 6 ex., le 30/03 aux BEH.



Sarcelles d'hiver - 10 04 2022 - Virelles - © Pol Bughin

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : L'espèce de canard de surface la plus abondante dans l'ESEM. Visiblement pas de nichée très précoce. Les premiers pulli sont notés le 28/04 à Virelles.

Canard pilet (*Anas acuta*) : Vu de temps à autre à Roly, à l'unité. C'est encore à Virelles que les données vont se succéder, avec au maximum 15 ex. le 06/04. Si fin mars-début avril est le moment le plus propice aux observations, elles vont toutefois s'étaler sur toute la période de cette chronique.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Signalé aux BEH (jusqu'à 44 ex. le 15/04) et à Roly, mais aussi à Bailièvre. Un fois de plus, Virelles engrange la plupart des mentions, mais il faut reconnaître qu'elles sont en grande partie dues à l'effort de prospection des ornithologues, attirés sur le site par les nombreuses espèces originales qui s'y retrouvent, elles-mêmes séduites par les travaux d'aménagement de l'étang et les vasières ainsi créées.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : À l'inverse, à cause de ces mêmes travaux et du niveau bas des eaux, l'étang de Virelles n'a pas été très attractif pour cette espèce plongeuse. C'est Roly qui a pris le relais pour les accueillir : on y dénombre au plus 50 ex. les 03 et 08/03.

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) : Un mâle est noté du 17 au 20/04 à Virelles.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : En mars, le morillon est encore bien présent aux BEH qui, peu à peu, vont se voir délaissé au profit de nombreux autres plans d'eau. La plus forte concentration est relevée le 14/03 aux BEH, avec 98 ex. En avril, Virelles remis sous eau attire jusqu'à 84 ex., le 21.

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : Seuls les BEH accueillent les garrots durant cette chronique. Les derniers nous quittent le 15/03.

Harle piette (*Mergus albellus*) : Excepté un ex. aux BEH les 13 et 14/03 et le passage de 7 ex. en vol le 06/03 à Mariembourg (plus que certainement ceux de Roly), c'est à Roly qu'il faut aller pour observer cette magnifique espèce d'oiseaux d'eau. De 1 à 7 ex. y séjournent jusqu'au 26/03.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : C'est presque à l'unité qu'il faut compter cette autre superbe espèce. Un ex. à Villers-la-Tour le 05/03, 1 ex. le même jour à la Plate Taille, 1 ex. le 09/03 à Treignes, 2 ex. le 19/03 à Roly, 2 ex. le 20/03 à Virelles et 1 ex. en vol à Nismes... C'est tout.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : Le retour de la bondrée est toujours attendu avec beaucoup d'impatience. Cette année, elle nous revient le jour de la fête du travail, le 1^{er} mai, à Vierves-sur-Viroin. Que dire de sa parade ? Citons Alain Paquet : « *Une chandelle avec applaudissements esquissés, et ensuite, une descente ailes repliées quasi le long du corps, très démonstratif et ostentatoire. Légèreté et élégance comme toujours. Quel oiseau fascinant !* »

Milan noir (*Milvus migrans*) : Le premier retour est signalé le 13/03 à Nismes. Ensuite, si certains sites sont connus pour attirer l'espèce, comme Virelles par exemple, il est étonnant de voir le nombre de villages visités. Du matériel est transporté, ce qui annonce plus que probablement l'une ou l'autre nidification discrète.

Milan royal (*Milvus milvus*) : Entre mars et mai, 390 données encodées ! Ceci laisse supposer que la santé du royal s'améliore dans nos régions, et surtout, que son installation en ESEM est durable, bien que toujours limitée à un nombre restreint de couples.

Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) : Les effectifs nicheurs d'Europe de l'ouest se portant mieux, le pygargue est de plus en plus souvent surpris chez nous. Mais cela reste quand même une sacrée observation en ESEM ! Cette fois-ci, c'est Christian De Mori qui a eu cette chance, le 19/03 à l'étang de Virelles : « *Arrivé vers 11h50 venant de l'est, au vu des réactions successives des oiseaux présents. S'est dirigé vers l'île des cigognes, en a fait le tour et, après une large boucle, s'est de nouveau dirigé vers l'île, en poursuivant notamment un héron cendré. Houspillé par les cormorans, les deux cigognes et les grandes aigrettes. Panique chez les colverts et les pilets, ... Est reparti vers l'extrémité est de l'étang et a disparu lentement au-dessus des bois vers 12h15. Balise présente sur le dos du pygargue, repérée par Hugues et Sébastien !!!!* ». Il s'agissait d'un immature.

Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) : Pour cette espèce, les chanceux furent Hugues Dufourny à Yves-Gomezée, puis un peu plus tard, Vincent Leirens à Biesmerée, le 10/05. Voici ce qu'en dit le premier protagoniste : « À 09h52, je repère un rapace en vol sur place au-dessus du bocage, juste au nord d'Yves-Gomezée. Une buse de plus ? Non, pas cette fois-ci, car la taille est bien trop importante, les ailes trop longues et les pattes trop longues aussi, pendantes. Je note également un dessous blanc qui tranche avec une grosse tête sombre. Pas de doute, c'est un circaète, celui que j'espère trouver depuis tant d'années !! Je me rapproche au plus vite de sa position. Il stationne jusqu'à 10h18, se posant même pendant plusieurs minutes dans un grand peuplier d'où il sera finalement délogé par des corvidés. C'est à ce moment qu'il est au plus près de moi et que je peux le photographier. Je le suis jusqu'à perte de vue, alors qu'il s'éloigne lentement vers l'est-nord-est et je le revois de très loin une dernière fois, déjà à l'est de la N5 à 10h30, 45 minutes avant que Vincent et Noé le revoient à Biesmerée !! Mon quatrième en Belgique, troisième en ESEM et deuxième 'self-found'. ». Un autre circaète est encodé le 27 du même mois, à Couvin, par Kirs De Wit, sans autre commentaire.



Circaète Jean-le-Blanc - 10 05 2022 - Yves-Gomezée - © Hugues Dufourny

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Pas toujours facile de faire la part entre individus en migration et candidats à la nidification, même si la plupart des données concernent des passages. Le premier busard survient le 26/03, au-dessus de Dourbes. Soixante autres observations suivront, jusqu'à la fin de cette chronique. Aucune de celles-ci ne fait véritablement référence à un cantonnement.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Même remarque que pour son cousin des roseaux, sauf qu'en plus d'être un oiseau en passage migratoire, c'est aussi un hivernant.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : Une femelle passe au-dessus de Clermont le 18/05 et une autre chasse au-dessus d'une prairie fauchée à Senzeille, le 25/05.

Busard pâle (*Circus macrourus*) : Deux exemplaires nous font l'honneur de leur passage ce printemps : un mâle adulte à Vergnies le 23 avril et une femelle de deuxième année à Vaucelles, deux jours plus tard.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Le 03/03, l'autour nous rappelle qu'il peut être opportuniste, en allant prédater une poule à Oignies-en-Thiérache.

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : Un épervier est victime d'une collision avec une vitre près d'une mangeoire, à Mariembourg le 02/03. Un autre capture un troglodyte à Couvin le 14/03. À Saint-Remy et Morialmé, ce sont des hirondelles qui se font pourchasser les 21/04 et 10/05, tandis qu'à Virelles, un merle échappe de peu à son attaquant, le 27/04. Mais parfois, le pourchasseur devient le pourchassé. C'est ce qui arrive quand les passereaux le trouvent et se mettent à le houspiller, comme ce fut le cas de Bergeronnettes grises le 11/04, à Beauwelz, et le 22/04, à Roly. Les corvidés aussi peuvent le repousser, ce qu'ils ont fait le 18/04 à Tarcienne.

Buse variable (*Buteo buteo*) : Épinglons cette buse se prenant peut-être pour un circaète, tenant dans ses serres ce qui ressemble à un orvet, le 27/04 à Cerfontaine.

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : Le premier migrateur de 2022 survole les Abannets (Nismes) le 20/04. D'autres suivront, notamment durant la dernière décade d'avril. En mai, les données deviennent logiquement plus rares.

Faucon kobez (*Falco verspertinus*) : Un kobez mâle adulte est passé en vol du côté de Dailly le 07/05. Il se dirigeait vers l'est-nord-est à une vingtaine de mètres d'altitude : « *Vu de loin, mais couleurs typiques : corps globalement gris ardoise, culotte rousse (parfois visible quand l'oiseau pivotait) et zone claire au niveau des secondaires (bien visible à chaque battement d'ailes). Le jizz m'a semblé être proche d'une crécerelle, quoi qu'un peu plus robuste et avec un vol décidé.* » (Michaël Leyman).

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : Le printemps est toujours moins propice que l'automne pour voir passer ce petit faucon, nichant au nord de l'Europe. Ce sont quand même 7 ex. qui seront signalés, tous en avril : le 11 à Matagne-la-Petite (1 mâle), le lendemain à Vergnies (1 ex.), le 17 à Grandrieu (1 ex.), le jour suivant à Tarcienne (1 mâle), le 21 entre Merlemont et Sart-en-Fagne (1 mâle) et le 24 à Doische (1 femelle et 1 indéterminé).

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : Le premier hobereau est de retour en ESEM le 11/04. Sa présence augmente ensuite assez rapidement cette année. Comme souvent, la palme revient à Virelles, site riche en proies potentielles (odonates et hirondelles notamment) : 13 ex. le 27/04, 10 le 28/04, 8 le 04/05 et même 15 le 07/05 : « *Quinze hobereaux en chasse en même temps, magnifique spectacle.* » (Céline Deneufbourg). On veut bien la croire. Ensuite, les nombres diminuent, seuls les nicheurs locaux demeurant sur place.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Le 19/03 un pèlerin est signalé transportant une proie à Gimnée. Nichée en cours ? Le 23 du même mois, c'est une attaque ratée sur des Bruants jaunes qui marque la journée. Le 03/05, à Jamiolle, un geai est victime d'un mâle qui l'apporte à 'madame' « *...qui commence à le plumer immédiatement.* » (Hugues Dufourny). Tout cela, même si parfois perçu comme cruel, permet la perpétuation du pèlerin en ESEM. Et cela fonctionne, puisque deux fauconneaux occupent un nid à Rognée le 25/05.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Une perdrix est trouvée sans tête le 18/03 à Somzée. Qui l'a prédaturée ? Difficile de le savoir. Heureusement pour elles, quelques autres sont observées bien vivantes : 1 ex. le 24/04 à Mertenne, 2 ex. le même jour à Tarcienne et 2 ex. le 02/05 à Frasnès-lez-Couvin. Bien maigres chiffres en vérité.

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : C'est à partir du 04/05 que les compteurs d'écus commencent à égrener leur chant monotone en ESEM. Le premier se fait entendre à Thuillies. Ensuite, onze autres chanteurs seront identifiés, tous durant le mois de mai.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Ce printemps, Natagora coordonnait une étude sur le Râle d'eau, ce qui a mené à une recherche spécifique dans certains des lieux lui étant favorables, comme Sautour, Vodecée, Merlemont, Virelles, Frasnès-lez-Couvin et dans la vallée de l'Hermeton. Ces prospections n'ont pas permis de le détecter. Par contre, un individu a été observé à l'étang du Moulin de Rance le 06/04 et un autre a été entendu criant aux étangs de Roly le 22/04.

Râle des genêts (*Crex crex*) : Pas de Râle des genêts ce printemps. En arrivera-t-il après ? Ce n'est pas certain, vu la diminution continue de l'espèce à travers toute l'Europe.

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) : Une marouette a chanté le 16/04 à l'étang de Virelles ! Mais ensuite, quelques sorties nocturnes n'ont plus rien donné. Il s'agissait sans doute d'un oiseau en halte migratoire. Ce n'est donc pas encore cette année que la marouette posera ses valises en ESEM pour y nicher.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Les 6 premiers pulli d'ESEM suivent deux adultes sur l'étang du parc communal de Nismes, le 25/05.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : Le 03/03, Maxime Gonze comptabilise 249 ex. sur les BEH. Ils sont 116 le 08/03 à Roly. Les effectifs diminuent ensuite : 74 ex. le 15/04 à Virelles et 66 ex. le 24/04 à Roly. En avril, les candidats à la nidification commencent à faire leur nid et à devenir territoriaux : « *Prise de bec. Ou plutôt de pattes. Face à face avec leurs pattes posées sur la poitrine de l'autre et le corps redressé et même légèrement en arrière. S'appuient sur l'eau avec leurs ailes et donnent des coups de bec à l'adversaire. Semblent aussi vouloir le faire basculer en arrière. Le combat dure 2 minutes avec seulement de brèves interruptions. Les protagonistes finissent par se séparer sans vraiment s'éloigner l'un de l'autre. Il ne semble pas y avoir eu de véritable vainqueur.* » (Michaël Leyman, le 17/04, à Virelles). Au même endroit, il y a au moins 11 nids le 30/05, certains encore en construction, alors que les 5 premiers jeunes sont déjà signalés le 05/05, à Barbençon.

Grue cendrée (*Grus grus*) : Des grues en migration continuent à passer jusqu'au 03/04. Les aménagements en cours à l'étang de Virelles, imposant un niveau d'eau bas, semblent attractifs pour l'espèce. Un immature s'y pose le 16/03 et y séjourne plusieurs jours. Il sera même rejoint le 29/03 par 3 autres ex. Le 30, on dénombre 6 adultes, qui s'attarderont jusqu'au 03/04.

Échasse blanche (*Himantopus Himantopus*) : Sans aucun doute l'évènement ornithologique de cette chronique.



Echasse blanche - 27 05 2022 - Virelles - © Hugues Dufourny



Un couple d'échasses arrive à l'étang de Virelles le 19/05. Très rapidement il montre des signes de territorialité avec déjà un accouplement le jour de son arrivée. Le 21, il passe par les Prés de Virelles où se trouvent de petites mares, mais retourne le même jour à l'étang. Son choix est fait. Le 24, le couple semble défendre une zone située au niveau des nouveaux îlots créés près de l'île aux cigognes, le mâle pourchassant jusqu'à une corneille noire. Et comme de juste, le lendemain, la couvaison commence. C'est d'abord le mâle qui est vu à la tâche, puis la femelle le lendemain sur « ...[un]petit monticule (+/- 25 cm de haut avec une partie de sa base en contact avec l'eau), nettement visible de la terrasse de l'Aquascope !! » (Sébastien Pierret). S'ensuivent relais au nid, recherche de nourriture et houspillage de corneilles et de Cigognes blanches.

Echasse blanche - 21 05 2022 - Virelles - © Johan De Meirman

L'échasse peut de nouveau être considérée comme nicheuse en Wallonie, 24 ans après la dernière réussite du genre, à Lens-sur-Geer en 1999 (selon l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (Jacob & al., 2010).



Echasse blanche - 07 06 2022 - Virelles - © Jean-Marie Schietecatte

Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : Pas courant dans les terres, l'huîtrier fréquentera pourtant l'étang de Virelles ce printemps : 2 ex. le 14/04 et 1 ex. du 19 au 21/04.

Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) : Deux avocettes font halte à l'étang de Virelles du 28 au 29/03. Une autre fait de même à partir du 04 avril. Le lendemain, il y en a 5, le 07, elles seront 10 et le 08, il n'y en aura plus qu'une seule.

Pluvier petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : Le premier petit gravelot de cette année est remarqué aux BEH le 11/03. Le 14, ce sont 3 ex. qui s'arrêtent à Virelles. À partir de là, leur nombre ne va cesser d'augmenter sur le site où les îlots créés artificiellement leur conviennent à merveille. Il sont 18 le 21/03 et 19 les 30 et 31/03. Les chiffres diminuent ensuite, laissant place aux candidats à la nidification : 7 ex. le 21/04 qui s'y maintiennent ensuite, soit au moins 3 couples.

Pluvier grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : Les grands gravelots ne sont pas en reste. De nombreux migrants ont fait une halte prolongée à l'étang de Virelles ce printemps. Ils étaient au moins 12 ex. le 17/03, encore 10 ex. le 13/05 et 7, le 26/05. Ailleurs, on peut encore épingleur ce beau groupe de 8 ex. aux BEH, le 27/05, en compagnie d'un Bécasseau sanderling.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : Quelques troupes de Pluviers dorés ont été observées au niveau de nos plateaux agricoles : d'abord en vol, avec 19 ex. le 11/03 à Yves-Gomezée, 82 ex. le lendemain à Jamagne et 1 ex. le 21/03 à Vergnies, ensuite, posées, avec 7 ex. le 27/04 à Salles et 1 ex. le même jour à Surice.

Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) : Toujours plus rare dans les terres que son cousin le doré. Un Pluvier argenté a quand même fait une halte à la Plate Taille (BEH) le 05/05.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Les premiers comportements de parade sont signalés dès la fin de la première quinzaine de mars. Par la suite, des couples se forment et se cantonnent de manière disséminée sur les cultures et prairies de l'ESEM. Remarquons encore une fois l'attraction des nouveaux aménagements de l'étang de Virelles où de l'ordre de 9 couples s'installent, les uns après les autres. Et ajoutons-y 3 autres couples dans la réserve des Prés de Virelles. Les deux premiers pulli émergent sur le bord de l'étang le 29/05. Malgré ces nouvelles réjouissances, la situation du vanneau demeure très préoccupante ailleurs, comme le souligne Alain Paquet, le 02/05 : « ...[Un vanneau] couve. Peut-être le dernier nid de toute la grande plaine agricole de Tarcienne-Gerpinnes-Hanzinne-Thy-le-Bauduin-Somzée-Laneffe ! Le mâle est absent ainsi que le mâle 'd'en face', de l'autre côté de la route. L'espèce est donc au bord de l'extinction locale. ».

Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) : Quatre sanderlings font halte le 08/04 à l'étang de Virelles où quatre autres font de même le 21/05. Deux ex. seront également observés à deux endroits différents du lac de l'Eau d'Heure (BEH) le 27/05. Ce n'est pas mal du tout pour le sanderling, plutôt habitué aux côtes atlantiques pendant sa migration.

Bécasseau minute (*Calidris minuta*) : Un petit minute s'arrête un petit jour le 12/05 à l'étang de Virelles, en plumage nuptial.

Bécasseau de Temminck (*Calidris temminckii*) : Un autre petit bécasseau choisi la même zone de halte que le minute : le Temminck. Par contre, il y est mentionné plus longtemps, puisqu'un ex. est noté le 01/05 et qu'il y est revu le lendemain. Pointons encore sur le site 2 ex. le 06, un le 08 et un le 15. Des individus différents ou un séjour de quelques jours ? Les deux cas de figure sont possibles.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : Il profite également des longueurs de berges augmentées par la création des îlots dans l'étang de Virelles. Un premier ex. arrive le 13/03, puis les effectifs varient entre 1 et 13 ex. jusqu'au 10/04. Une accalmie intervient ensuite jusqu'au 15/05. Puis des Bécasseaux variables sont de nouveau remarqués jusqu'au 28/05, avec cette fois de 1 à 6 ex. Y en aura-t-il encore durant la prochaine chronique (juin-août) ? Un ex. est également signalé près d'un étang à Bailièvre, le 26/03.

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : Six combattants se posent à l'étang de Virelles le 14/03. Comme pour le Bécasseau variable, les effectifs fluctuent ensuite, allant même jusqu'à 34 ex. le 27/03. Ailleurs, deux ex. passent par Boussu-lez-Walcourt le 13/05.

Bécassine sourde (*Lymnocyrtus minimus*) : Jusqu'à 6 ex. sont dénombrés à l'étang de Virelles (le 12/03), 7 dans la vallée de l'Hermeton (le 23/03), 2 dans les Prés de Virelles (le 30/03) et 1 aux Onoyes (Roly, le 31/03).

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Citons un beau groupe de 46 ex. aux Onoyes (Roly) le 15/03.

Barge à queue noire (*Limosa limosa*) : Deux haltes à l'étang de Virelles : 5 ex. le 17/03 et 1 ex. le 05/04.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) : Encore une espèce peu commune dans les terres et probablement attirée par les nouveaux aménagements de l'étang de Virelles. Un Courlis corlieu y fait une halte prolongée du 15 au 27/04 ! Un autre stationne une journée, le 09/05.



Courlis corlieu - 24 04 2022 - Virelles - © Nathalie Picard

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : Toujours à Virelles, un Courlis cendré passe au-dessus de l'étang sans s'arrêter, le 22/03. Le 29, un autre y est posé et reste sur place jusqu'au lendemain. Un dernier est aperçu le 20/05.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : Les 3 premiers migrateurs en halte nous arrivent le 22/03. Devinez où ? À l'étang de Virelles, bien entendu. Ils ne sont plus que deux entre le 23 et le 25. Puis à nouveau 3, le 28. Et encore 1 ex. les 30/03, 06/04 et 02/05.

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : C'est à partir du 16/03 que l'on peut le voir à l'étang de Virelles, souvent seul ou avec 2 à 3 autres gambettes. Ils seront quand même 15 ex. le 05/04. À Roly, un ex. est également mentionné, le 30/04.



Chevalier gambette - 25 05 2022 - Virelles - © Nathalie Picard

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : L'aboyeur arrive quelques jours après le gambette à Virelles, le 22/03. Il est présent sur le site durant toute cette chronique, avec jusqu'à 11 ex. le 13/05. Un ou deux ex. sont également vus ponctuellement aux étangs de Roly.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Ce sera le plus précoce de nos chevaliers en 2022 : 2 ex. le 11/03 à Virelles ! Il est contacté sur ce site jusqu'au 21/05, avec au maximum 9 ex. le 10/04. Il est également remarqué occasionnellement aux étangs de Roly, à la Prée, dans la vallée de l'Hermeton, à Dourbes, aux BEH et à Romedenne. À chaque fois, un ou deux ex. au maximum.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : Six sylvains font halte pendant deux jours à l'étang de Virelles le 27/04. Le 02/05, il y en a 8, puis 9 les deux jours suivants. Le 09/05, ils sont 23 ! Puis 6 le lendemain et un petit dernier, les 25 et 26 du même mois. Un sylvain passe également par les étangs de Roly le 02/05.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : Signalé en nombre variable à Virelles à partir du 20/03, avec jusqu'à 24 ex. le 03/05. Également noté aux BEH, à Salles, Nismes, Petigny, Couvin, aux Prés de Virelles et à l'étang de la Fourchinée (Seloignes), avec de un à deux ex., tandis qu'aux étangs de Roly, on en compte jusqu'à 5 le 02/05.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Quelques observations aux BEH et Virelles de cette belle mouette, souvent cachée au sein de groupes de rieuses. Le 25/04 sonne le glas des mentions printanières.

Mouette pygmée (*Larus minutus*) : Le 07/04, 11 ex. en halte à Virelles.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Un beau chiffre de 10.000 ex. le 11/03 au dortoir de la Plate Taille. Ceci prouve, encore une fois, l'attractivité de ce grand plan d'eau pour l'espèce qui s'y sent très certainement en sécurité. La mi-mars marque également le déclenchement des départs vers les colonies et les effectifs diminuent très vite. Comme l'année passée, un couple semble avoir adopté Virelles.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Lui aussi nous quitte à la mi-mars pour ne laisser que de très rares individus, le plus souvent esseulés. On note cependant encore +/- 600 ex. le 11/03 au dortoir de la Plate Taille.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Pratiquement disparu durant cette chronique. Quelques retardataires sont signalés ici et là.

Goéland leucopnée (*Larus michahellis*) : De 1 à 4 ex. surtout aux BEH et à Virelles ou aux alentours immédiats. Après le début du mois d'avril, le leucopnée se fait très discret.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Quelques rares mentions jusqu'au 01/04 où le pontique disparaît des radars...

Sterne caspienne (*Hydroprogne caspia*) : Deux oiseaux adultes en plumage nuptial font halte au cours de la journée du 21/04 à l'étang de Virelles. La plus grande de nos sternes est vue pour la seconde année consécutive sur ce site. Sa visite précédente date du 16/05/2021.



Sterne caspienne - 21 04 2022 - Virelles - © Hugues Dufourny

Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) : Dès le 11/04, de nombreuses observations sont rapportées venant toutes de l'étang de Virelles. L'effectif maximal y sera de 3 couples. Le 28/04, ils paradent et le 30/04, occupent le radeau, le nouvel îlot central et le nouvel îlot ouest. Ils partagent ces espaces avec les Mouettes rieuses. Aucun signe de nidification aboutie n'est confirmé.

Sterne naine (*Sterula albifrons*) : Après la plus grande, voici la plus petite de nos sternes, aperçue furtivement à l'étang de Virelles le 09/05.

Guifette noire (*Chlidonias niger*) : Au même endroit le 18/04, premier signalement d'une guifette. Par la suite, le 28/04, 4 ex. y sont notés et 3 autres le 06/06. Une donnée nous vient également de l'étang de Roly, le 13/05.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : En mars, de belles troupes d'une vingtaine d'ex. sont remarquées à Jamagne et Hemptinne. En avril, ils sont généralement de 1 à 2 ex. ensemble, à l'exception de ces 8 ex. le 11/04, à Solre-Saint-Géry.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Durant le mois de mars, en passage migratoire, seul deux groupes importants sont mentionnés : le 16 à Hemptinne avec 700 ex. et le 21 à Vergnies avec 770 ex. À Saint-Aubin, on compte aussi jusqu'à 40 ex. le 26/03 et 140 le 26/04. À Rièzes, un groupe de 41 ex. est observé à la recherche de nourriture le 05/05. Ce pigeon commun est chanteur sur l'ensemble du territoire de l'ESEM.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Espèce répandue. Elle chante, parade et niche dans toute notre région.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : La première Tourterelle des bois est signalée le 16/04 à Roly. Au total, une soixantaine d'oiseaux sont dénombrés sur le trimestre, ce qui représente une baisse assez significative. Sur la même période en 2021, il y a eu une centaine d'encodages et en 2020, 81. C'est dire si le statut de cette jolie tourterelle reste précaire. Quatre données seulement concernent des couples, toutes en mai : le 02 à La Prée, les 14 et 31 à l'ancienne carrière des Vaux et le 20 à Forges.

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : Une espèce qui semble stable, voire même en évolution positive. Le premier 'coucou-coucou' résonne assez hâtivement, le 26/03, à Bailièvre. Environ 430 mentions sont enregistrées à partir du 09/04. En avril et mai, deux à trois ex. sont régulièrement contactés à l'étang de Virelles, ainsi qu'au bois Cumont. Le 21/04, à Virelles encore, Sébastien Pierret aperçoit un individu de forme rousse.

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Présente à Erpion, Pesche, Beauwelz, Aublain, Olloy-sur-Viroin et Momignies. Une seule nidification aboutie est attestée à Dourbes.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : Plusieurs cas de couvaison et de naissance sont rapportés, comme à Barbençon, Dailly, Florennes et Viroinval. Le couple établi à Couvin a élevé deux poussins.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Notée sur l'ensemble de l'ESEM, avec un premier chant le 25/03 et les deux premiers juvéniles le 03/05 au parc Saint Roch à Couvin.

Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) : Une donnée dont nous taïrons l'emplacement afin de garantir sa quiétude.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : À Surice, son chant retentit dès le 11/03. Par la suite, elle sera vue et entendue à Aublain, Dourbes, Vierves-sur-Viroin et Beaumont. Les premiers juvéniles sont observés à Couvin. Le site de Corenne est toujours occupé.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Sept mentions pour ce rapace qui affiche une prédilection pour les paysages où alternent milieux boisés et espaces ouverts. Une parade est remarquée le 31/03 à Cul-des-Sarts. Un oiseau est victime de la circulation le 05/03 à Nismes, ce qui amène notre compte à 6 ex. Cela semble bien peu pour un territoire comme l'ESEM.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : Un seul oiseau en vol est signalé par Olivier Colinet, le 02/04 à Surice.

Martinet noir (*Apus apus*) : Son retour a été quelque peu tardif. Le 24/04, on identifie un premier individu à Roly. Il faudra attendre la première décade de mai pour voir arriver des bandes plus nombreuses, comme le 10/05, avec 22 ex. à Yves-Gomezée et 34 à Saint-Aubin. Nismes et l'Eau Noire attirent de manière quasi quotidienne une moyenne de 50 ex., tandis qu'une soixantaine moucheronnent au-dessus de l'étang de Virelles.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : Avec 164 encodages pour un total de 179 ex., cette année 2022 est une bonne année de reproduction pour cette espèce. Dès le 30/04, des adultes nourrissent à Barbençon.

Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) : Un seul exemplaire de ce migrateur rare est contacté en vol le 07/05, au niveau du Tienne Breumont.

Huppe fasciée (*Upupa epops*) : Un oiseau alterne repos et alimentation frénétiquement dans le jardin d'un particulier, les 25 et 26/04 à Mariembourg. Une première donnée pour le village de Barbençon est enregistrée le 27/04. Un troisième et dernier individu se pose le 25/05 à Gimnée. Au total, cela nous fait 3 ex. différents pour la période concernée ! Aucun cas de nidification ne nous est rapporté.

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : Un unique torcol est identifié au Vivi des Bois, le 19/04. C'est peu, en regard de la même période en 2021 qui avait donné lieu à une dizaine de mentions.



Torcol fourmilier - 19 04 2022 - Vivi des Bois (Roly) - © Johan De Meirman

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : Son tambourinage est perçu à Froidchapelle, à l'étang de Virelles, Matagne, Romedenne et Petigny. Ceci dit, cette espèce reste confidentielle.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : En mars et avril, signalement de nombreux couples dans un site potentiel de nidification, comme à Bailièvre, Petigny, Senzeilles et à l'étang de Virelles. Dès le mois de mai, il se fait discret et on engrange seulement quatre encodages.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Deux gourmands se retrouvent encore à la mangeoire le 06/03 à Morialmé. À partir de début mars, les tambourinages se font de plus en plus fréquents. Les premiers juvéniles sont découverts le 29/05 à Villers-deux-Églises. Avec 215 données, il est de loin le plus fréquent de nos pics.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : Durant cette chronique, il est mentionné 150 fois. Sa population semble croissante sur l'ensemble de l'ESEM, mais de façon plus marquée dans les grands massifs forestiers.

Pic vert (*Picus viridis*) : Omniprésent dans toutes les régions de manière homogène. Les premiers juvéniles sont remarqués par Alain Paquet, le 29/05 à Al Florée.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : De début à fin mai, des chants se font entendre au Spineu, au Tienne Breumont, ainsi que sur d'autres sites de Nismes. Nidification possible ?



Alouette lulu - 19 03 2022 - Viroinval - © Luc Claes

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Dernier passage migratoire le 14/03 à Jamagne, avec 164 ex. en halte. Par la suite, les chanteurs donnent de la voix et les parades débutent. Les premiers groupes faisant penser à des familles sont dénombrés le 10/05, avec 10 ex. au Vivi des bois et le 18/05, avec 15 ex. à Matagne-la-Petite.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : Des éclaireurs arrivent le 24/03 à Jamagne et le 26/03 à l'étang de Virelles. Ensuite, tant Roly que Virelles hébergent des groupes comptant jusqu'à 200 ex. au maximum. Pas d'afflux massifs donc, comme en 2020 ou 2021. Hormis sur ces 2 sites attractifs de par l'abondance de nourriture, on trouve généralement de 2 à 30 ex. ensemble, dans tout l'ESEM.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) : Traditionnellement plus tardive que la rustique, cette belle hirondelle est mentionnée la première fois aux BEH le 04/04, à l'étang de Roly le 08/04 et à celui de Virelles, le 10/04. Dès le lendemain, la construction des nids débute à Soulmé et le 12/04 à Doische. Le premier nid occupé est découvert à Treignes le 22/04 et de nombreux autres à Philippeville, avec par exemple 21 nids sur la Place de l'Hôtel de ville. Surice, le 14/05, et Fourbechies, le 21/05, accueillent respectivement 45 et 30 ex. La collecte de boue se poursuit jusqu'à la fin mai. Les nids artificiels de Sautour sont boudés, les oiseaux choisissent d'en construire 7 et n'occupent qu'un seul artificiel. Les autres feront le bonheur des moineaux domestiques.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : Retour tardif... Premières observations le 06/04 à l'étang de Virelles. Elles y seront 15 ex. le 13/04 et 250 ex. le 25/04 ! A titre indicatif, en 2021, les premiers oiseaux étaient de retour le 22/03. Aucun site ne semble avoir abrité de nidification ?

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : Dès le début de la période, il chante sur les sites habituels : le Tienne Breumont, les Abannets, Roly, Vivi des Bois et Dailly, ainsi que dans bon nombre de zones ouvertes agrémentées de massifs bas touffus et de quelques arbres épars qui lui servent de postes de chant.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Le passage migratoire se termine en avril. On dénombre 65 ex. en halte le 03/04 à Tarcienne, environ 150 ex. le 11/04 à Boussu-lez-Walcourt et une vingtaine à Gimmée et Doische. Entretemps, les chanteurs s'installent là où les pratiques agricoles leur laissent une petite place, comme à Matagne-la-Grande, au Vivi des Bois, à Mariembourg, Fagnolle et Forges.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Espèce migratrice, elle nous quitte définitivement le 08/04. Jusqu'au 26/03, la vallée de l'Hermeton accueille une vingtaine d'individus, tandis qu'une dizaine d'autres traînent à l'étang de Virelles jusqu'au 08/04.

Pipit maritime (*Anthus petrosus*) : Le 21/03, sur le même site, Hugues Dufourny commente : « Vers 09h30 je repère depuis l'affût-est un pipit qui m'intrigue tout de suite par sa teinte générale sombre. Je suspecte un Pipit maritime. L'oiseau se nourrit en compagnie d'un spioncelle nuptial sur la vasière du Ry Nicolas. Je préviens Sébastien Pierret et nous nous rendons ensemble au nord-est de l'étang d'où nous pouvons observer l'oiseau de beaucoup plus près, toujours en compagnie du spioncelle. Mes soupçons se transforment en certitude, car il s'agit bien d'un Pipit maritime typique : aspect général sombre, 'pas net' car de teinte générale brun-olivâtre, stries nombreuses et épaisses sur le dessous, sur une couleur de fond assez jaunâtre sur la poitrine, sourcils indistincts grisâtres contrastant avec un cercle oculaire clair assez net, barres alaires grises à peine marquées, pattes très sombres, rectrices externes grises (vues une fois lorsque l'oiseau a étalé la queue). Plus de doute possible ! Soudain les 2 pipits s'envolent (vers 11h00) et ne seront plus retrouvés. La comparaison directe avec un spioncelle en plumage quasiment nuptial fut évidemment très didactique, ce dernier arborant un plumage beaucoup plus 'propre' bien gris dessus, blanc rosé dessous et des sourcils blancs bien nets. À noter que sur une des deux très mauvaises photos jointes, le sourcil apparaît plus net qu'en nature. Impossibilité de faire de meilleurs clichés en raison de la distance encore trop importante. Heureusement que nous avons des longues-vues ! Belle trouvaille donc, mon 2e en ESEM et 1er à Virelles ! ».

(Voir photos de Bernard Hanus en page suivante).

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : L'espèce la plus commune de nos bergeronnettes, encodée 561 fois. La palme de la fréquentation revient à Virelles où pas moins de 58 ex. occuperont l'ensemble des vasières. Les premières becquées sont signalées à Philippeville le 10/05 et les premiers juvéniles volants, à Virelles encore, le 27/05.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Près de 400 données pour cette grande bergeronnette des eaux courantes. Les premiers juvéniles volants sont déjà aperçus le 05/05, à Yves-Gomezée.

Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*) : Un seul exemplaire ce printemps, un mâle sur les nouveaux îlots de Virelles, le 27/04.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : voir page 28.

Bergeronnette printanière nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : Quelques mentions. Cette bergeronnette est bien souvent retrouvée avec des individus de l'espèce nominale, comme ces 3 mâles en compagnie de 5 bergeronnettes printanières à Virelles, le 01/05.



Pipit maritime - 15 10 2020 - BEH - © Bernard Hanus

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : La première est signalée à Macon le 25/03, un mâle accompagné de 2 bergeronnettes grises. Des petits groupes de 1 à 20 ex. passent en ESEM, tandis qu'un premier couple est remarqué à Surice le 15/04. Première becquée le 30/05, à Jamagne.



Bergeronnette printanière - 21 04 2022 - Marbaix-la-tour - © Joël Boulanger

CinCLE plongeur (*Cinclus cinclus*) : C'est un habitant des eaux claires et tourmentées. Il est mentionné 163 fois, avec des premiers nourrissages le 09/04, sur le Viroin.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : Espèce discrète au printemps, alors qu'elle est commune, totalisant 297 données. En début de période, beaucoup d'accenteurs sont déjà cantonnés. Il faut dire que, vu leurs exigences peu prononcées, ils trouvent facilement à se satisfaire dans les réseaux bocagers qu'offre notre région. Le 19/03, les premiers signes de nidification sont relevés du côté de Nismes. Le 21/04, un juvénile toujours un peu en duvet mais quasi volant sera malheureusement attrapé par un chat, à Tarcienne.

Rougegorge familial (*Erithacus rubecula*) : Ce puissant chanteur engrange 571 mentions durant cette chronique, provenant d'un peu partout en ESEM. Deux rougegorges qui ne se quittent pas d'une patte sans se prendre le bec, ce ne peut être qu'un couple formé ! Il est signalé à Morialmé le 07/03, puis les premiers transports de nourriture le 27/04. Le 14/05 à Virelles, nouvelle observation de parade nuptiale de deux adultes au sol qui se toisent à 20 cm, sautillent et progressent nerveusement le long d'un chemin, queue redressée, un peu agressivement, mais sans contact ni cri, une petite scénographie bizarre, rapportée par Alain Paquet. Les premiers juvéniles volants sont surpris à Yves-Gomezée le 30/05.

Rossignol Philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : Notre ténor nocturne, sans conteste une de nos vedettes régionales, comptabilise 561 données. Le premier chanteur est entendu le 12 avril par Anne Sandrap à Mariembourg, véritable fief de l'espèce ; le 02/05, ce ne sont pas moins de 14 chanteurs qui y sont dénombrés. De belles concentrations aussi à Romedenne, Jamiolle, Frasnes-lez-Couvin et dans la Vallée de l'Hermeton où, à chaque fois, 5 mâles chantent sur quelques centaines de mètres.

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : Deux mâles vocalisent à Virelles le 28/04. En fin de période, l'un d'eux y sera encore, toujours dans la grande roselière.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Le 'ramoneur de cheminée' fait l'objet de 524 encodages, Le premier chanteur est entendu le 13/03 à Treignes et les indices des premiers nourrissages nous viennent de là aussi, à partir du 16/05.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : Un mois après son cousin, le premier Rougequeue à front blanc est vu à Nismes le 09/04. Ensuite, des chanteurs sont contactés un peu partout chez nous, dès l'instant qu'au moins un grand arbre à vaste frondaison se trouve au bord d'un milieu de type ouvert... C'est assurément le décor qu'offre le site de 120 hectares de la Forestière au Brûly-de-Pesche. Michaël Leyman y recense 22 chanteurs, tandis que, dans le même temps, il n'y observe qu'un seul Rougequeue noir.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : Seulement 69 mentions pour cette espèce anciennement nicheuse. Le premier individu est observé le 10/04 à Virelles. Un petit nombre d'oiseaux suscitent l'espoir d'une nidification, à Dailly et à Couvin notamment. Quelques jolis groupes en halte, comme ces 9 ex. à Merlemont le 29/04, 7 à Yves-Gomezée le même jour, puis 4 à Niverlée et à Saint-Aubin, respectivement le 30/04 et le 01/05.



Tarier des prés - 28 04 2022 - Sart-en-Fagne - © Jean-Marie Schietecatte

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Par contre, le pâtre, son cousin nicheur, totalise 972 données. Il est donc bien implanté chez nous. On note le premier chanteur à Matagne-la-Petite le 04/03 et les premiers juvéniles volants le 28/05 à Jamagne. Pointons encore ces 4 cantons identifiés le 26/03 au Vivi des Bois et ces 7 autres, dans un rayon de 500 mètres à Matagne-la-Petite, le 23/04.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : Deux premiers ex. en halte le 04/04 à Castillon. Après un arrivage de 9 ex. le 29/04, le surlendemain, ce ne sont pas moins de 25 ex. qui sont dénombrés à Jamagne. Épinglons encore un exemplaire à la Prée le 03/05, ce qui est rare sur ce site.

Merle à plastron (*Turdus torquatus*) : Ce migrateur est plus présent au printemps qu'à l'automne. On compte 45 mentions sur cette période. Le 12/04, 6 ex. sont surpris en train de se délecter de baies de lierre à Seloignes. Après 6 jours de halte, deux d'entre eux seront retrouvés morts au pied du même lierre, sans signe apparent de prédation.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Elle est notée 65 fois durant cette chronique. Les dernières litorne migratrices sont signalées le 06/04 par Vincent Leirens, avec cet imposant groupe de 350 ex. à Macquenoise. Après cette date, on enregistre 6 données d'individus isolés, puis, en mai, les 2 seules observations de nidifications probables, à La Prée et à Olloy.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : Cette petite grive au sourcil crème est notée 127 fois. Les mauvis se rassemblent avant de remettre le cap sur le nord ; ainsi, 150 ex. sont vus à Nismes le 13/03, 250 ex. à l'Escaillère le 02/04, ou encore, 440 ex. à Dourbes le 05/04. L'espèce n'est plus renseignée après le 16/04.



Grive mauvis - 22 03 2022 - Virelles - © Jean-Michel Gillard

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Plus de 500 mentions pour la plus commune de nos grives dont le chant domine l'espace sonore. Elle se plaît partout en ESEM. Durant cette chronique, très peu de groupes sont contactés, avec un maximum de 30 migratrices ensemble à Macon, le 06/04.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : Cette autre grande grive aux mœurs plutôt sédentaires comptabilise 292 données. Au contraire des litorne et des mauvis, les draines ne forment effectivement pas de groupes importants. Les premiers transports de nourriture sont remarqués le 16/04 dans la Vallée de l'Hermeton et la première famille, composée de 5 ex., le 24/05 à Merlemont.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : C'est la dépression de la Fagne qui, logiquement, accueille les premières locustelles à partir du 14 avril. L'espèce, toujours mentionnée isolée ou en très petit nombre, restera cantonnée à cette zone schisteuse jusqu'à la fin de la période concernée.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : À l'exception d'un migrateur surpris par Hugues Dufourny au pré-barrage de Falemprie le 23 avril, c'est autour de l'étang de Virelles que quelques individus (6 au total) sont signalés.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : Les premières verderolles sont entendues le 4 mai à Aublain, avant d'être notées en divers endroits de la région. Michaël Leyman en compte 6 sur la zone humide aménagée au pied de la carrière de Frasnes-lez-Couvin le 24 mai.

Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) : Sans surprise, ce sont les deux plans d'eau bordés de roselières que choisit l'effarvatte pour nicher chez nous. Les premiers chanteurs sont remarqués le 12 mai à Virelles. Alain Paquet renseigne un exemplaire à Tarcienne le 16 mai : « *En halte, chant peu sonore mais plus puissant qu'en sourdine. Petit essai avec de la repasse pour tester sa réaction ; aucune, si ce n'est l'arrêt du chant. Une première pour mon jardin.* ».

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) : Deux mentions pour cet oiseau en principe plus septentrional : l'une à Virelles le 11/05, par F. Van Hove qui précise : « *Chante bien en vue ! Ma première pour le site.* ». Anne Sansdrap, prévenue, le contacte à son tour et ajoute : « *Merci Fred pour l'info ! Première pour Virelles ? Cris et chant entendus pendant une heure dans la haie, près de la route, à hauteur de la tyrolienne ; de nombreux moments de longs silences également ; brièvement observée en vol entre deux massifs de buissons ; sinon, cachée dans la végétation.* ». La seconde donnée vient d'Olloy, le lendemain, sans qu'aucun des quatre observateurs ne laisse de commentaire.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : Dès le 28/04, cet imitateur est contacté dans tout le sud de l'ESEM, principalement en Fagne et en Calestienne. C'est notamment le cas au pied de la carrière du Nord, dans la zone humide, où il sera noté tout au long de la période.

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : Cette fauvette est également très présente, essentiellement sur la région schisteuse.



Fauvette babillarde - 02 05 2022 - Treignes - © Luc Clarysse

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : Son chant quelque peu grinçant est identifié dès le 13/04 et le sera rapidement partout, avec un maximum de 6 chanteurs à Marbaix-la-Tour le 16/05 et 4 le 06/05 sur la zone humide de Frasnes, site qui semble donc bien accueillant pour les sylviidés !

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : La première Fauvette des jardins est aperçue le 15/04 à Romerée, dans la réserve naturelle. Le 21/04 Hugues Dufourny écrit : « *Un chanteur bien visible qui inclut parfois le 'rutututu' de la babillarde dans son chant !* ».

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : Premières observations dès le 19/03 à Vaucelles et Dourbes. Présente partout ensuite.

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) : Cet hôte de nos bois de feuillus riches en taillis ou en jeunes futaies denses est signalé à partir du 14/04 à Senzeille, puis rapidement dans toute la partie sud de l'ESEM. Il est très souvent repéré grâce à son chant caractéristique, soit seul, soit à deux, à l'exception du 11/05 à Brûly-de-Pesche où 5 ex. sont répartis sur la partie nord-ouest du Domaine de la Forestière.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : Des précurseurs chantent dès le 24/02 à Dourbes et à Donstiennes (Thuin). Ils seront vite rejoints par de nombreux autres à travers toute la région. Des comptages minutieux font apparaître quelques belles densités : 15 ex. le 19/03 à la Montagne de la carrière à Vaucelles, 10 ex. le 23/03 à l'ancienne carrière des Vaux (Cerfontaine), 20 ex. le 25/03 à la Carrière du Nord (Couvin), 23 ex. le même jour au Tienne du Lion (Couvin) et 11 ex. le 23/04 à Falemprise (BEH).

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : On note le premier chanteur de ce migrateur transsaharien à Oignies-en-Thiérache, le 23/03. C'est à Virelles, puis au Tienne Breumont (Nismes) et à la Carrière du Nord (Couvin) que les plus belles densités sont remarquées, avec respectivement 5, 7 et 4 ex. au maximum.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Beaucoup plus souvent mentionné que son cousin durant la période. Un premier chanteur est contacté dès le 02/03 à Franchimont, puis d'autres assez rapidement un peu partout. Le triple-bandeau fait l'objet de près de 200 encodages jusqu'à la fin du mois, contre une centaine en avril et le même nombre en mai. La plupart de celles-ci concernent des chanteurs isolés.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : La première donnée régionale du 06/05 à La Prée (Dailly) correspond à sa période de retour habituelle, c'est-à-dire durant la première quinzaine de mai. Cet happeur d'insectes relativement discret passe souvent inaperçu. On épinglera ainsi ces 3 ex. à Brûly-de-Pesche le 13/05 et ces 4 chanteurs le 25/05 à Thy-le-Château.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : Seulement 4 données, entre le 30/04 et le 19/05, dans les localités d'Aublain, Brûly-de-Pesche, Oignies-en-Thiérache, et enfin, Matagne-la-Grande où l'on repère un chanteur.

Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Elle peut déjà construire des nids en mars et ce sont donc des couples d'oiseaux qui nous sont alors majoritairement signalés, comme aux BEH dès le 11/03 ou à Morialmé (Florennes), dès le 14/03. Le 17/03 à Oignies et le 20/03 à Vaucelles, on observe des transports de matériaux pour la construction de nids. Les premiers juvéniles sont surpris le 13/05 à Matagne et à Virelles.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Souvent renseignée, principalement dans les zones les plus forestières de notre région ou près des mangeoires bien fournies.

Mésange boréale (*Parus montanus*) : voir page suivante.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Cette jolie espèce forestière est liée aux bois mixtes de feuillus-résineux. Un premier chant est noté à Dourbes le 09/03.

Mésange noire (*Parus ater*) : On comptabilise 250 mentions pour ce paridé inféodé aux résineux !

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : Les densités les plus importantes sont enregistrées à Rance le 30/03, avec 15 ex. aux alentours de l'étang du Moulin et à Virelles le 02/04, avec 10 ex. Les premiers jeunes volants sont repérés à Morialmé (Florennes) le 26/05

Mésange boréale (*Parus montanus*) : Nettement moins souvent signalée que sa cousine qui lui ressemble tant. Ses premières vocalises sont entendues à Treignes le 12 mars. Par après, elle est contactée partout, mais toujours seule ou par deux.



Mésange boréale - 20 03 2022 - Couvin - © Hugues Dufourny

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Un premier nid occupé nous est renseigné à Momignies le 14/04.

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : S'il est difficile à reconnaître à vue, son chant évite toute confusion. Il s'exprime dès les premiers beaux jours. Toujours fréquent dans la partie ardennaise de notre région, son bastion originel, il s'est depuis installé dans les forêts de Fagne comme du Condroz et, plus récemment, en Calestienne, comme à Dourbes, ou dans la vallée de l'Hermeton, comme à Vodelée. Les densités les plus importantes sont citées en Ardenne, notamment à Oignies-en-Thiérache. Ailleurs, il est signalé de façon plus circonscrite. Certains chants intriguent, rappelant par moment celui du Grimpereau des jardins. Rappelons que les deux espèces se côtoient et peuvent éventuellement former un couple mixte...

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : Omniprésent là où il y a des arbres.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) : Premières données de l'année en avril, avec 1 ex. le 18 à Virelles, le 23 à Surice et le 30 à Sautour. Plus répandu dès le 01/05, il habite l'ensemble des bois de la Fagne et du Condroz, mais est plus localisé ailleurs. Le loriot est une des espèces favorisées par l'évolution du climat chez nous... Quel plaisir d'écouter son chant flûté. Deux seuls oiseaux encodés pour l'Ardenne : 1 ex. le 05/05 à Forges-Philippe et 1 à Rièzes. De passage ?

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : C'est le 03/05 que deux premières mentions permettent de se réjouir de son retour de la lointaine Afrique : 1 ex. à Dailly et 1 à Fagnolle. C'est une déferlante ensuite, sans temps mort, chaque jour nous apportant son lot de cantons. Déjà quatre à Nismes le 11/05. Le 19/05, à Romérée, Vincent Leirens s'insurge face au constat d'une haie gyrobroyée tout récemment ! Quelques observateurs précisent que la Pie-grièche écorcheur s'est établie dans de nouveaux territoires, comme à Gonrieux et à Marbaix-la-Tour. Où arrêtera-t-elle sa progression ?



Pie-grièche écorcheur - 27 05 2022 - Mazée - © Sabine Malo

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Une dernière s'attarde jusqu'au 22/03 à La Prée (Dailly), site où elle nichait dans les années quatre-vingt.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Six ex. sont aperçus ensemble le 10/03 et un commentaire précise : « *Mon premier groupe printanier en ronde sonore, j'adore cet étonnant et bien sympathique comportement ! Une sorte de joyeux bal itinérant, ayant très certainement pour fonction de trouver un partenaire.* ». En complément, citons 10 ex. le 15/04 dans la vallée de l'Eau d'Yves « *Groupe en grande forme, nombreuses vocalisations surprenantes !* ». En majorité, de 1 à 2 ex. à la fois jusqu'au 21/04, jour où il est signalé en migration à Soumoy, puis le 22/04 à Tarcienne et le 27/04 à Vergnies, avec au total 43 ex., passant en isolés ou par petits groupes. Ensuite, retour à une situation plus habituelle.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Plus aucune mention de dortoir actif. Elle n'attend pas le printemps pour déjà s'accaparer un ancien nid à consolider ou bien un arbre où en construire un nouveau. Les nombreux encodages concernent essentiellement de 1 à 2 ex.

Corneille noire (*Corvus corone*) : Si parfois des groupes de quelques dizaines d'oiseaux non nicheurs sont relevés, de très nombreuses observations concernent des exemplaires seuls et des couples cantonnés. Aucune mention de jeunes volants.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Gare à celui qui n'a pas placé une grille sur sa cheminée. Ça se bagarre un peu partout, les couples se poursuivant d'une maison à l'autre : les places sont chères ! Malgré cela, un groupe de 250 ex. est encore vu au dortoir le 10/03 à Mariembourg. Des troupes plus petites sont également notées en colonies et occupant les parois de carrières.

Dès le 07/05, on constate de nouveau des rassemblements de choucas se dirigeant vers les dortoirs traditionnels en fin de journée, ce qui trahit localement la présence de jeunes volants et la reprise d'une vie sociale plus intense, si typique de l'espèce.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Quelques derniers ex. isolés s'attardent jusqu'au 23/03 à Nismes, Philippeville, Mariembourg et Romedenne, probablement sur le départ. À part ça, quel vacarme sous les corbeautières ! On comptabilise 168 nids le 11/03 à Saint-Remy et 35 le 21/03 à Chimay, mais dans une nouvelle implantation suite à la coupe à blanc des arbres autrefois porteurs de leurs nids. Ailleurs confirmation de sites occupés.

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Des couples ou des individus au comportement de nicheurs remarqués partout, avec transport de matériaux, de nourriture, en parade ou éloignant des rapaces, ..., sur l'ensemble de notre région. Épinglons également deux groupes de corbeaux non reproducteurs : 10 ex. le 09/03 à la Montagne-aux-Buis (Dourbes) et autant le 22/05 au Baquet (Doische).

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : En mars, si nos couples sont déjà cantonnés, quelques troupes d'étourneaux s'attardent quelque peu, avant de rejoindre le nord et l'est de l'Europe : 80 ex. à Boussu-en-Fagne et 20 ex. accompagnant des Grives litornes à Mariembourg le 06, 35 ex. le 07 à Somzée, le 12, 150 ex. à Franchimont, 75 à Villers-le-Gambon et 250 à Hemptinne, 1000 à Soumoy le 13, et enfin, 140 ex. le 14 à Hemptinne. En avril, 60 ex. sont surpris le 23 à Villers-en-Fagne, alors que les premières becquées sont constatées le 29 à Yves-Gomezée et à Fraire. En mai, le 01, on signale 26 ex. à Saint-Aubin et 47 à Hemptinne, des oiseaux ayant renoncé à nicher ? Une sortie du nid est soupçonnée à Somzée le 19, des groupes de juvéniles le confirment à partir du 24, avec notamment 110 ex. le 26 à Saint-Aubin. C'est assez tôt.



Étourneau sansonnet - 24 03 2022 - Couvin - © Laurence Smets

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : Omniprésent dès que des cavités lui permettent de s'installer, si possible en petites colonies.

Sinon, il s'adapte, la météo est clémente, alors pourquoi s'obliger à adopter absolument une cavité ? Ainsi, à Mariembourg, un nid est posé sur des câbles électriques sous une corniche et, à Petigny, un autre est construit dans une caissette à vin, déposée à plat sur le caisson extérieur d'une persienne.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Il faut attendre le 19 mars pour qu'un friquet soit enfin repéré, à Jamagne. Espérons qu'il s'agisse d'un nicheur. Aperçu ensuite à Saint-Remy, Hemptinne, Neuville, Saint-Aubin, Laneffe et Villers-en-Fagne, c'est bien peu.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : En mars, les diverses espèces de fringilles sont encore en migration active pour rejoindre le nord et l'est de l'Europe. C'est surtout la première quinzaine de ce mois qui permet de dénombrer jusque près de 500 ex. sur une grosse heure de suivi migratoire. Par la suite, le 27, une seule donnée de 500 ex. qui fait figure d'exception et résultant d'un comptage s'étalant sur 6 heures, de 09h00 à 15h00, depuis la Montagne de la Carrière à Vaucelles. Ensuite, il y aura très peu d'individus avec un comportement de migrants, les derniers seront notés à Tarcienne, le 12/04. Les premiers juvéniles hors du nid sont signalés à Treignes (Spineu), le 18/05.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : S'il a été considéré comme plutôt discret cet hiver, très belle présence en mars, et ce, jusqu'au 18/04, avec les derniers ex. à Tarcienne et Virelles. Cette abondance, en particulier aux mangeoires, ne lui est pas toujours favorable, comme l'indique cette personne à Mazée, le 23/03 : *« J'ai observé un comportement que je pense 'anormal' chez les oiseaux dans mon jardin. Il s'agit principalement de pinsons (des arbres et du nord), également de temps en temps de verdiers. Ces oiseaux sont souvent au sol, on pourrait presque les attraper à la main... D'ailleurs c'est ce que j'ai fait sur 2 d'entre eux, pour regarder si pas de blessures ou d'anomalies. Ils sont apparemment en bonne santé, plumage beau et entier, capable de voler et bon appétit (tournesols dans le bec). Je n'ai jamais vu ce comportement chez les mésanges, moineaux ou merles. Après investigation, j'ai été triste d'apprendre qu'il s'agirait de la trichomonose du fringille, infection de la gorge avec incapacité d'avaler la nourriture. J'ai enlevé toutes les mangeoires, car c'est extrêmement contagieux. Il y a encore beaucoup de fringillidés dans le jardin heureusement. Mais en tout, sur 6 semaines de temps, j'en suis quand même à une vingtaine de victimes, principalement des Pinsons du nord. Avec ce triste évènement, j'ai quand même appris les caractéristiques des différentes espèces de fringillidés. »*.



Pinson du Nord ♀ - 10 03 2022 - Virelles - © Geneviève Mertens

Serin cini (*Serinus serinus*) : Très localisé comme nicheur : Couvin, Hastière, Frasnes-lez-Couvin, Virelles et Yves-Gomezée. Absent de Mariembourg, son ancien bastion.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Le 06/03, 15 ex. à Le Mesnil, 8 ex. le 08/03 à Nismes, 10 ex. le 17/03 à Dourbes. Ce sont les seules petites troupes de ce printemps. Ailleurs, très nombreuses données de 1 à 5 ex., partout dans notre région.



Grosbec casse-noyaux - 07 05 2022 - Virelles - © Philippe Gosselin

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Aucun groupe de migrateurs attardés. Dès le mois de mars entamé, les mâles chantent et parodent de leur vol louvoyant. Malgré le signalement de quelques verdiers malades aux mangeoires, ils semblent bien remonter la pente et reconquièrent de nombreux endroits. Parcs et jardins, bien sûr, mais aussi haies, bosquets, peuplements de résineux, vergers, cultures. À Tarcienne, dans les pelouses, ils profitent des pâquerettes et des pissenlits en fleur pour se nourrir des pistils et étamines.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Au contraire, celui-ci traîne encore par groupes de 10 à 15 ex. environ jusqu'au 02/04. Un attroupement plus important, de 20 à 115 ex., attire de nombreux photographes au poste de nourrissage de l'étang de Virelles, pendant près de six semaines. Après le 10/04, seuls des individus en très petit nombre, de 1 à 4 ex., sont renseignés. À l'image du verdier, le chardonneret est bien présent en tant que nicheur.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Si une vingtaine d'ex. est dénombrée sur deux heures de suivi le 11/03, en vol vers le nord-est, à Vergnies et à Jamagne, on ne note que deux groupes, un de 13 ex. le 26/03 à Matagne-la-Petite et l'autre de 8 ex. le 27/03 à Oignies-en-Thiérache. Ailleurs, de 1 à 5 ex. au mieux, jusqu'au 26/04. En mai, un seul tarin est signalé, tué par un véhicule à Olloy-sur-Viroin le 25. Surprenant, l'espèce est donc bien discrète ce printemps.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Quelques indices de passage vers le nord-est jusqu'au 20/03 et l'une ou l'autre bande variant de 10 à 40 ex. C'est à peu près tout, en dehors des nombreux couples déjà cantonnés. Dès la mi-avril, les préparatifs de nidification vont bon train, comme nous l'écrit Olivier Colinet « Construction active d'un nid dans une haie à quelques mètres de la maison. Allers-retours toutes les minutes environ, avec l'apport de tiges de trèfles d'Alexandrie séchées, trouvées dans mon potager. Deux accouplements en dix minutes. ». Alain Paquet s'inquiète d'en voir se nourrir de grandes quantités de graines roses tombées du semoir, enrobées d'un fongicide !

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) et **Sizerin cabaret** (*Carduelis cabaret*) : Aucun encodage ! Y aurait-il un rapport avec le faible nombre de tarins ?

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : Où sont-ils ? Un ex. le 17/03 à Oignies, le 12/04 à Petigny, le 08/05 au Fondry et le 28/05 aux Abannets à Nismes, puis, un dernier ex. le 30/05 à la Montagne-aux-Buis, à Dourbes.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : De 1 à 3 ex. ensemble au plus, bien présent un peu partout, population en bonne santé. Premier chant entendu le 16/03 à Romedenne.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : À Somzée, 15 ex. le 18/03, à Hemptinne, 20 ex. le 19/03 et 115 (!) ex. le 23/03. Ce sont les seuls groupes mentionnés ce printemps. Ailleurs, couramment renseigné, mais pas plus de 1 à 5 ex. ensemble.



Bruant jaune - 23 04 2022 - Gimnée - © Pol Bughin

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : En roselière, un chanteur est déjà entendu le 03 mars à Virelles où ils sont 9 au total le 14/05, alors qu'un mâle semble être déjà occupé à nourrir. Deux jeunes volants sont d'ailleurs découverts le 30/05. Le Bruant des roseaux est aussi nicheur à Roly, à Dailly et à Aublain. En dehors de ces couples localisés, 28 ex. sur le point de nous quitter resteront rassemblés du 03 au 10/03 à Yves-Gomezée, en compagnie de pinsons.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : Très bonne nouvelle, avec un canton à Saint-Remy le 22/05 et deux autres à Roly au Vivi des Bois le 25/05 !

Espèces non commentées dans cette chronique : Faucon crécerelle, Faisan de Colchide, Bécasse des bois, Troglodyte mignon, Merle noir, Roitelet huppé, Mésange charbonnière.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...

Impression : PNVH



Cas résolu d'une mystérieuse prédation envers l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) ...

Par Fabienne Thibeaumont

Suite à quelques communications téléphoniques avec Monsieur Dewitte en juin 2022, j'ai mis en œuvre diverses stratégies pour tenter d'identifier l'auteur d'une forte prédation sur les hirondelles nichant chez moi, en vue de la limiter au mieux.

À sa demande, voici les détails de la mésaventure de la colonie d'hirondelles rustiques installée dans mon hangar. Ce dernier a été construit en 2011 dans la commune de Gedinne (province de Namur) et nous vivons sur place, depuis 2012. Les hirondelles sont très rapidement venues s'installer et j'en comptais l'année passée, en fin de saison, entre 70 et 90 individus.

Évidemment, je fais le maximum pour que tout se passe bien : elles ont accès au grand hangar où elles entrent par des boxes à chevaux contigus, ouverts en permanence. Il y a des nids à la fois dans le hangar et dans ces boxes.

Début juin, j'ai trouvé pour la première fois quelques plumes et une tête d'hirondelle adulte coupée, par terre (voir photo 1). Le surlendemain, même scénario : quelques plumes et une tête sur le sol.

J'ai d'abord soupçonné mon chat (il chasse beaucoup, mais plutôt les rongeurs qui pullulent dans les prairies autour de la maison) et je l'ai aussitôt enfermé la nuit, car la prédation sur les hirondelles se produisait toujours de nuit.

Malheureusement, le carnage a continué. J'ai chaque fois retrouvé des plumes et une tête au même endroit. Cela m'a fait penser à un oiseau nocturne qui s'introduirait dans le hangar et se perchait toujours à la même place pour déguster son repas.

J'ai alors demandé à mon voisin s'il ne voulait pas venir placer sa caméra, en visant la zone supposée. Le lendemain, il y avait de nouveau une victime, mais malheureusement, la caméra -mal réglée- n'avait pas déclenché.

Suite à cet échec, j'ai fermé l'accès entre les boxes et le hangar avec des bâches et nous avons installé la caméra dans ceux-ci... Comme il était possible que le prédateur soit un mammifère (fouine, rat ou même léroty), j'ai également saupoudré la 'scène du crime' avec de la farine, pour recueillir d'éventuelles empreintes.

Et la nuit suivante, grâce à la caméra, nous découvrons enfin notre mystérieux prédateur : une magnifique Chouette effraie (*Tyto alba*) ! Cette fois, elle est venue se poser sur la séparation entre les deux boxes (voir photo 2). Quelques nuits plus tard, il y a de nouveau eu des plumes et encore au même endroit ! Toujours des adultes, en ce début juin... J'imagine que les jeunes au nid, sans parents, ont dé péri.

Malheureusement pour les hirondelles, il y a d'autres accès qui sont moins évidents à fermer. Tout obturer se révèle donc fort compliqué. Et dans la farine pas la moindre trace.

Je n'ai plus de caméra à ma disposition, mais je suppose que l'effraie entre par une autre ouverture.



Photo 1 : Triste découverte, à répétition. On peut reconnaître à la coloration rousse de la gorge qu'il s'agit bien d'une Hirondelle rustique.



Photo 2 : Image extraite de l'unique vidéo réalisée avec la caméra 'Piège photographique', de nuit : une Chouette effraie !

Résultat des courses, dans le hangar trop accessible, il n'y a plus vraiment grand monde. Il ne subsiste que la population des hirondelles rustiques qui nichent dans les boxes. Il est probable que la position des nids qui s'y trouvent (contre le gîtage et sous un plancher) empêche la chouette de les attraper ou lui pose au moins des difficultés. Mais l'ambiance dans mes installations est très particulière, plus tôt triste et trop calme. Il n'y a pas de jeunes et je ne vois plus beaucoup d'oiseaux couvrir... Quel silence sans les cris si dynamiques des hirondelles. Il y a sans doute des couples qui ont été détruits, décimés.

Je raconte alors cette histoire à un fermier du village qui a aussi pas mal d'hirondelles rustiques dans son étable : il a exactement le

même problème et il voit régulièrement des chouettes autour de chez lui, « ...toutes blanches en dessous », me précise-t-il.

J'envisage finalement de placer du treillis aux diverses grandes ouvertures, avec un maillage qui laisserait passer les hirondelles, mais pas la chouette, du 50 X 100 mm, par exemple. Cependant, comme les choses se sont calmées, j'ai postposé cet aménagement. Quelques couples ont repris une nidification, mais uniquement dans les boxes à chevaux, le grand hangar étant délaissé. Par contre les jeunes volants, inconscients, viennent s'y installer pour la nuit et se posent sur les croisillons (voir photo 3). Ce sont là les dernières nouvelles...

Commentaires (Thierry Dewitte)

Quand Fabienne Thibeaumont m'a téléphoné pour recueillir avis et conseils, je n'avais pas imaginé qu'une chouette puisse être l'auteur de ces méfaits. J'ai d'abord pensé à un mammifère. En effet, mes nombreuses observations lors d'analyses de pelotes de réjection montraient clairement que les rapaces nocturnes avalent entièrement leurs proies, sans les dépecer. J'étais donc loin d'imaginer qu'une chouette puisse être capable de décapiter systématiquement des hirondelles et de les plumer en partie, avant de les avaler.

Pourtant, une fois, à Nivelles (vers 1979), j'ai découvert un Faucon crécerelle qui coupait les têtes de ses proies. Je passais régulièrement récolter des pelotes au pied d'un château d'eau jouxtant les vastes friches d'un circuit automobile qui existaient à l'époque. Et il m'arrivait de trouver des têtes de petits rongeurs au sol. Elles n'étaient pas coupées nettement, évoquant plutôt un dépeçage progressif.

Par ailleurs, les petits passereaux sont connus pour compléter le menu des rapaces nocturnes, surtout en hiver, par temps de neige, par exemple.

Une Chouette effraie, ah bon ? Serait-ce un individu qui se serait 'spécialisé', profitant d'une abondance locale d'hirondelles, dans un bâtiment facile d'accès pour elle ? Y avait-il eu pénurie de rongeurs ?

Le régime alimentaire de la Chouette effraie a fait l'objet de très nombreuses études régionales, car les restes de ses repas peuvent se récolter facilement (Chaline J. et al, 1974). Elles révèlent que l'éventail des proies consommées est très large et dépend de la richesse et de la diversité du milieu de chasse. En effet, l'effraie capture, sans distinction, toute nourriture potentielle qui passe à sa portée (Baudvin H. et al, 1991). Habituellement, les micromammifères représentent 95% des proies identifiées dont 60% de campagnols et mulots et 25% d'insectivores (surtout des musaraignes). À cela s'ajoutent 3 à 4% d'oiseaux et 1% d'espèces diverses, telles que batraciens, insectes, chauves-souris, ... (St-Girons M.-C. in Chaline et al., 1974).



*Photo 3 : Les nids du grand hangar sont finalement abandonnés.
Par contre, les jeunes y passent la nuit, posés sur les croisillons !*

Par exemple, sur 40.616 proies de Chouettes effraies (Bourgogne, années septante), Yves Muller (*in* Baudvin H. et al, 1991) a recensé les restes de 217 oiseaux (soit 0,5% du total de leur alimentation) de 28 espèces différentes. Cinq d'entre elles constituaient les 2/3 des oiseaux consommés : les Moineaux domestique et friquet, l'Alouette des champs, l'Hirondelle de fenêtre et celle de cheminée, appelée 'Hirondelle rustique' de nos jours. Tiens, tiens...

Dans le cadre de cette étude bourguignonne, des témoignages indiquent que la capture des oiseaux se déroule essentiellement à la campagne, dans les villages, avec des cas de prédation sur des jeunes Hirondelles de cheminée prises au nid.

Remarquons au passage que l'identification des petits passereaux se fait essentiellement sur base de l'analyse des crânes et des becs qui, dans ce cas, se doivent d'être avalés. A ce stade, deux questions nous viennent à l'esprit :

- Pourquoi la chouette de notre histoire n'a-t-elle pas avalé les crânes des hirondelles ?
- Ce comportement est-il exceptionnel ? Dans le cas contraire, n'y aurait-il pas de sous-estimation de la prédation de l'effraie sur les passereaux ?

Dans des études réalisées en Alsace, la proportion d'oiseaux capturés s'élève à 2,15%. Mais Yves Muller (*in* Baudvin H. et al, 1991) relate un cas, au cours de l'hiver 1978-1979, où le Moineau domestique vient en seconde position de biomasse parmi les proies capturées par un couple d'effraies.

Dans les années septante, dans les grandes fermes de la région nivelloise, les moineaux constituaient des proies abondantes que l'on retrouvait en grande quantité dans les pelotes de réjection des effraies (communication de Ph. Ryelandt). Selon Géroutet (1978), les individus sont capturés au dortoir, après avoir été effarouchés.

Sur base de ces informations, j'aurais pu suggérer à Fabienne Thibeaumont que la Chouette effraie était une candidate potentielle au rôle de prédatrice de ses chères Hirondelles. On en apprend tous les jours...

Sachez aussi que si les oiseaux sont peu consommés par l'effraie, c'est parce que leur valeur nutritive est assez faible comparée à l'effort fourni pour les chasser. De plus, le plumage est très indigeste, ce qui explique que les infortunés oiseaux aient été partiellement plumés, avant d'être avalés (Géroudet, 1978).

Un tout grand merci à Philippe Ryelandt pour sa relecture attentive et ses suggestions !

Pour en savoir plus :

* Baudvin H., Genot J.C. et Muller Y., 1991. Les rapaces nocturnes. Sang de la Terre, Paris, 301p.

* Chaline J., Baudvin H., Jammot D. et Saint Girons M.-C., 1974. Les proies des rapaces (petits mammifères et leur environnement). Doin, Paris, 141 p.

* Géroudet, P., 1978. Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel (Suisse), Paris, 421 p.

VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale

« Entre-Sambre-et-Meuse »

Vous y trouverez :

- De nombreuses informations, telles que les dernières actualités,
la présentation de notre régionale et de son équipe
- Nos différents projets et actions, développés par thèmes
 - Notre agenda d'activités en détail
- La présentation de nos réserves naturelles, faite par leur(s) gestionnaire(s)
- Nos publications, dont le magazine papier "**Clin d'Œil Nature**"
disponible sur abonnement (10€ pour 2 numéros/an)
et bien sûr "**La Grièche**"...

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.natagora.be/esm>

Les 'billebauderies' d'une naturaliste en herbe

Rencontre privilégiée avec la Martre des pins (*Martes martes*) par Sabine Malo (texte et photos)

Depuis 2 ans maintenant, j'ai la chance d'avoir pris conscience de la nature d'une façon différente... Je ne la vois plus comme un décor de tous les jours, je la regarde d'un autre œil : faune, flore, éléments... Un regard plus profond, qui cherche, qui fait battre le cœur devant les rencontres inattendues. Rien n'est banal, la simplicité est composée de pépites, de bijoux éphémères et en même temps, intemporels.

C'est comme cela que ce jour, un samedi 20 juillet, accompagnée de mon appareil photo qui fait office de jumelles, me fixe les images et me permet les identifications plus aisément, je suis allée à la réserve naturelle domaniale dite "Le Spineu".

Un bel endroit, au cœur de la Calesienne, aux limites des entités de Viroinval et de Doische.

A mon arrivée, j'ai vu que des moutons y avaient été placés, afin d'accomplir leurs tâches de gestionnaires de pelouses sèches, je me suis alors dirigée vers la lisière forestière...

Les découvertes et rencontres ne se planifient pas, ne se prévoient pas, c'est toujours un cadeau inattendu. Et, à défaut de voir quelque chose, la balade en soi, sous un ciel bleu parsemé de petits nuages blancs, entre les 'bzzibillements' des insectes et les conversations d'oiseaux, a toujours une dimension fascinante !



J'avance donc lentement, sans but précis, en tendant l'oreille, jusqu'au moment où j'entends un froufrou dans les buissons, à ma gauche.

Je m'arrête, me fige et scrute patiemment, comme d'habitude, en attendant de voir un oiseau en sortir.

Quelle surprise d'apercevoir un petit animal joliment poilu émerger à son aise !

Déjà vue en image dans les livres, mais jamais en vrai, je présume qu'il s'agit d'une martre.

Je ne bouge plus, je ne respire plus, je ne cligne plus des yeux et je regarde en ressentant intimement que ce moment est très rare et qu'il faut en profiter.

Incroyable, la martre s'arrête à environ 2 mètres de moi, tourne la tête et me fixe de ses yeux brillants et noirs. Puis elle se remet en route, traverse le chemin herbeux et entre dans les buissons, de l'autre côté.

Après quelques instants, le temps de réaliser ce qui venait de se produire, je décide de la suivre, sur la pointe des pieds, en essayant de repérer le bruit des feuilles sous ses pas, mais rien.

Avoir le privilège de la voir une seconde fois, je n'ose l'espérer !

Je m'arrête une dernière fois au milieu d'une végétation composée de ronces et autres piquants, avant de retourner sur le chemin. Et là, à une vingtaine de mètres, à travers quelques troncs d'arbres... je l'aperçois ! Furtivement, car elle semble plus inquiète que lors de la première rencontre et elle déguerpit en un rien de temps...

Heureuse et peut-être un peu déçue de ne pas avoir eu l'occasion de fixer l'image de cette belle créature en photo, je m'obstine à retenter ma chance. Je suis la direction par où je l'ai vue partir... Tout espoir est permis !

J'emprunte une coulée, me disant qu'elle a peut-être fait de même, par facilité. Toujours sur la pointe des pieds et tous mes sens aiguisés, j'avance sur 200 m, puis me fais à l'idée que je l'ai définitivement perdue. Avant de retourner sur mes pas, je m'arrête pour profiter de l'instant, je scrute les cimes à la recherche d'oiseaux ou éventuellement d'un écureuil.

Et voilà !!! Une silhouette en haut des arbres !!!!

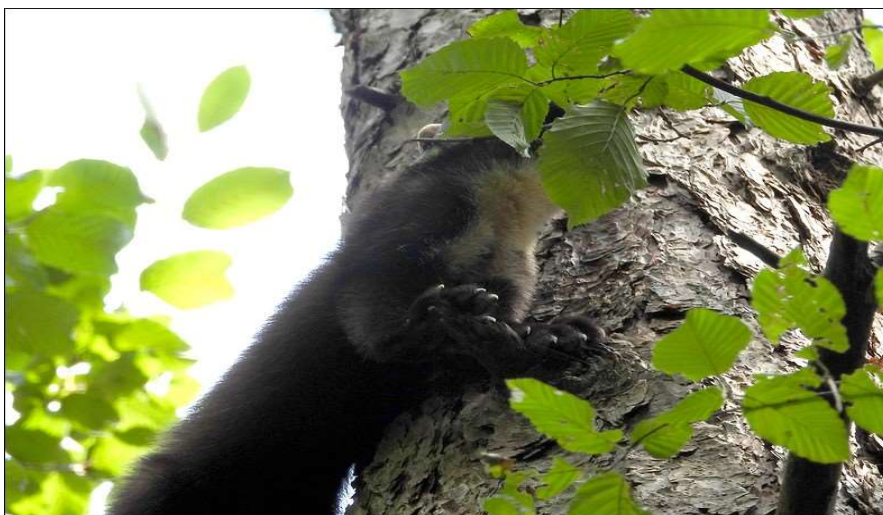
Je zoome et tombe nez à nez avec sa petite truffe. J'aperçois ses belles griffes blanches dépassant du tronc, ses oreilles rondes ; deux petites billes noires me regardent. On la dirait curieuse et en même temps un peu agacée.

Cette fois, je peux prendre mon temps, je contourne l'arbre et je la photographie du mieux que je peux.



Jusqu'au moment où j'entends des bruits, des grognements, un peu comme ceux d'un chat fâché. Il me faut quelques instants pour me rendre compte que ces sons proviennent d'elle. Je l'empêche de descendre de son arbre... je suppose qu'elle manifeste son mécontentement à mon égard. Alors, comblée, je la laisse en paix en lui disant un petit « *Merci !* ».

J'ai fait part de cette observation à Thierry Dewitte, qui m'a dit que ce type d'approche s'appelait "la billebaude". Il m'a transmis des informations utiles concernant cette rencontre. D'habitude discrète, la martre est plus imprudente à la saison des amours, de la mi-juin à la fin août, (exceptionnellement en février) et c'est probablement la raison de cette rencontre inopinée.



Le mâle se déplace alors à travers plusieurs territoires de femelles qui peuvent couvrir jusqu'à 500 ha, tandis que le sien compte jusqu'à 1800 ha !

Plutôt diurne, la martre est omnivore : oiseaux, petits mammifères, fruits, insectes, charognes... et elle est le prédateur principal des écureuils qu'elle peut poursuivre en faisant des bonds jusqu'à 3 m dans les cimes, pour les attraper en pleine course.

Elle vit principalement dans des cavités naturelles, rochers, loges de Pic noir, mais elle peut aussi squatter des nichoirs à hulotte, des aires de rapaces abandonnées, ...

Visuellement, elle se reconnaît à son pelage brun foncé, marqué d'une tache claire sur le poitrail, jaunâtre, en forme de bavette, presque toujours d'un seul tenant. Le bord des oreilles est clair et le bout du museau foncé. La longueur de son corps varie de 50 à 65 cm pour le mâle et de 45 à 57 cm pour la femelle. Sa queue est longue de 17 à 28 cm. Adulte, un mâle pèse environ 1650 g, la femelle, un peu plus petite, autour des 1200 g.

Si l'accouplement a lieu l'été, les naissances surviennent seulement le printemps d'après. L'embryon ne s'implante pas immédiatement dans l'utérus, mais reste dormant pendant un certain temps.

En faisant part de ma rencontre à quelques personnes de mon entourage, je me suis rendu compte qu'il y avait une grande confusion entre la martre et la fouine (*Martes foina*). Là où la martre est discrète et évite la présence de l'humain, la fouine vit proche de

l'homme. Cette dernière est mal-aimée, car elle mange le caoutchouc des câblages électriques dans les voitures, parfois elle déchiquette les poubelles et cause des nuisances sonores dans les plafonds/greniers.

Il n'est effectivement pas toujours aisé de les différencier, si ce n'est en tenant compte de leur habitat. Mais la fouine est plus grande, a le nez plus clair, un plastron blanc immaculé qui descend sur les pattes, alors que chez la martre, le plastron est de couleur jaunâtre et descend moins bas. Les empreintes sont différentes aussi, car la martre a des poils sous les pattes, contrairement à la fouine.

Je tiens à remercier en particulier Thierry Dewitte et plusieurs autres naturalistes qui partagent avec plaisir leur savoir et lèvent le voile sur la connaissance de la nature, simple et complexe à la fois, un tantinet discrète parfois, mais faisant partie intégrante de chacun de nous.



Bibliographie pour en savoir plus :

Collectif, 2012, *Atlas des mammifères sauvages de Champagne Ardennes*, LPO Champagne Ardennes, Outines, 248p.

Hainard R, 1989. *Mammifères sauvages d'Europe*, quatrième édition. Insectivores-chiroptères-carnivores.

Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 332p

Evolution divergente du pouvoir reproducteur de la Grenouille rousse sur deux sites à castors en Fagne.

Philippe Ryelandt

La présente note compare à 4 ans d'intervalle le nombre de pontes de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) entre deux sites occupés par le castor et expose plusieurs éléments pouvant expliquer les évolutions divergentes.

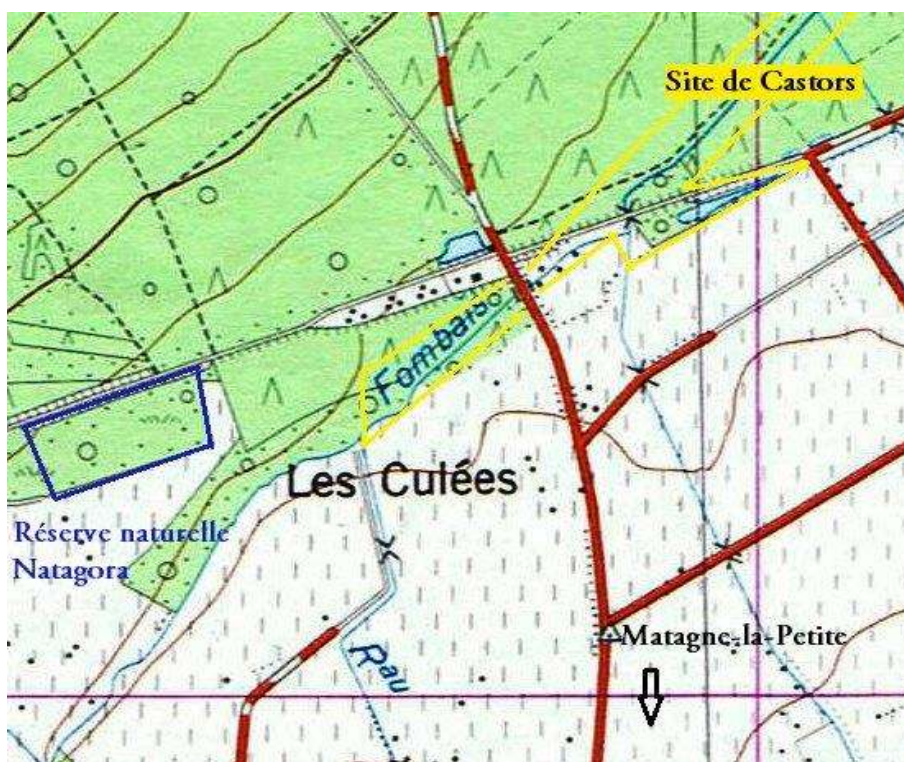
1. Introduction

La Grenouille rousse est une espèce généraliste qui utilise un vaste éventail de biotopes terrestres. En Wallonie, on la retrouve dans des zones boisées, des prairies humides, des parcs, des friches et jardins, ... Elle pond ses œufs dans des eaux généralement stagnantes peu profondes, telles que les bords d'étangs et les mares, les marais, les prés inondés, les drains et les ornières, ... Très tolérante et mobile, elle fréquente préférentiellement les sites temporaires, naturels ou artificiels. Selon Thierry Dewitte (commentaire personnel), pour faciliter les déplacements des adultes reproducteurs lors des ébats amoureux, la profondeur de l'eau ne doit pas excéder 10 cm.

Les femelles pondent de fin février à fin mars un amas d'œufs flottants. Ces grappes, constituées chacune de plusieurs milliers d'œufs, se distinguent assez bien les unes des autres pendant plusieurs jours, ce qui permet d'estimer le nombre de reproducteurs présents sur un lieu de ponte. Les œufs se développent en 2 à 4 semaines.

Deux sites de l'Entre-Sambre-et-Meuse fréquentés depuis quelques décades par le castor ont été prospectés en 2018 et en 2022.

Le premier s'appelle **les Culées** et est situé au nord de Matagne-la-Petite (Carte 1), dans la commune de Doische. Il est traversé par le ruisseau du Fombais, un affluent de l'Hermeton. Le castor y a construit plusieurs barrages qui ont fait monter le niveau des eaux et inondé partiellement l'étendue boisée environnante, constituée de chênes, aulnes, peupliers, ..., ainsi qu'une partie des prés voisins, créant autant de zones peu profondes favorables à la reproduction de la Grenouille rousse.



Carte 1 :
Les Culées à Matagne-la-Petite.
Le site à castors installé sur le
ruisseau du Fombais est entouré
en jaune

Le second, dans la commune de Philippeville, se trouve dans la réserve naturelle agréée (Natagora) des **Argilières de Romedenne** (Carte 2). Le site avoisine le ruisseau de La Chinelle, dont il est séparé en partie par une clôture anti-sangliers en Ursus. Le castor, qui utilise cette voie d'eau pour ses déplacements, fréquente assidument la réserve qu'il rejoint en passant sous la clôture. Il participe à configurer les lieux via ses mouvements et ses coupes d'arbres et de rejets, effectuées pour se nourrir. Les fosses de l'ancienne argilière, indépendantes du ruisseau, sont remplies d'eau stagnante. Lors des travaux d'un projet PwDR¹ en 2016-2017, des ornières ont été créées par les engins de chantier qui ont constitué autant de nouveaux petits points d'eau temporaire



Carte 2 : La limite de la réserve naturelle des Argilières de Romedenne est entourée de bleu.

2. Les Culées à Matagne-La-Petite

Au printemps 2018, **134** pontes de Grenouilles rousses ont été découvertes sur le site de Matagne-la-Petite (Ryelandt, 2020)(Carte 3).

Carte 3 : Localisation des pontes de Grenouilles rousses à Matagne-la-Petite au printemps 2018.

Entre 2018 et 2022, dans la zone ouest du site, le nombre de pontes de Grenouilles rousses a été multiplié par 4,5. De 49 pontes en milieu forestier et 1 en prairie en 2018, ces chiffres sont passés à 135 pontes en forêt et 70 en prairie où la zone inondée s'est largement étendue par rapport à celle de 2018 (Photos 1 et 2).



¹ PwDR : programme wallon de développement durable



*Photo 1 : Pontes de Grenouilles rousses
dans la prairie inondée à Matagne-la-Petite
Fin mars 22*

*Photo 2 : Prairie inondée à Matagne-la-Petite,
due à un barrage de castor en aval
Fin mars 2022.*



La zone est, au nord du Ravel, s'est également considérablement modifiée depuis 2018. Elle s'est allongée, élargie et éclaircie. Les énormes arbres cerclés encore sur pied en 2018 (Photo 3) se sont quasi tous effondrés créant un 'mikado' de troncs gisant dans l'eau (Photo 4), attaqués par les champignons et les insectes lignicoles. La végétation arbustive s'est grandement fragilisée et a perdu toute vitalité, ne générant plus les jeunes pousses affectionnées par le castor. Actuellement, l'activité du mammifère semble d'ailleurs très réduite : peu de baguettes rongées, aucune branche fraîchement coupée sur les barrages... À tel point que le castor paraît avoir déserté les lieux. A-t-il été affecté par la destruction en amont d'un de ses barrages par l'homme pour diminuer le risque d'inondation, la pose d'un tuyau pour favoriser l'écoulement de l'eau et le creusement de nombreux fossés ou, plus simplement, est-il la victime des 'dégâts' qu'il a lui-même infligé à la forêt ? Nous penchons plutôt pour la deuxième hypothèse, vu le peu de ressources alimentaires encore disponibles. Le paysage a en effet évolué drastiquement d'un milieu boisé vers une mosaïque de milieux ouverts : mégaphorbiaies, pelouses et vasières.



*Photo 3 :
Peupliers cerclés par le
castor à Matagne-la-Petite
1^{er} avril 2018.*



*Photo 4 :
Enchevêtrement d'arbres
tombés sur le site de
Matagne-la-Petite –
Pontes de Grenouilles
rousses à l'avant-plan.
Fin mars 2022.*

La Grenouille rousse en a remarquablement profité. De 4 pontes recensées dans un milieu aquatique assez ombragé et profond en 2018, ce chiffre a grimpé à 453 pontes en 2022 !

La zone est, au sud du Ravel, a également changé depuis 2018. Notons la quasi disparition de la fruticée, suite à l'activité du castor (Photo 5).

En 2018, avec 80 pontes, cet endroit détenait le record du nombre d'œufs enregistrés sur l'ensemble du site. En 2022, 63 pontes dans une cariçaie et 275 pontes dans l'ex-fruticée ont été dénombrées, soit 4,2 fois plus.



Photo 5 : À l'avant-plan, une cariçaie et, à l'arrière-plan, le reliquat d'une fruticée – Matagne-la-Petite, sud du Ravel – Fin mars 2022.

Au final, l'augmentation du nombre de pontes de Grenouilles rousses (de 134 à 996) est remarquable. En effet, en quatre années, le site s'est ici aussi étendu et éclairci, offrant une multitude d'habitats favorables pour la ponte, la métamorphose des têtards et l'essaimage des juvéniles dans un habitat terrestre de qualité.

Si des travaux de régulation des eaux, réalisés entre 2018 et 2020, pour limiter les inondations en amont ont pu affecter la reproduction de la Grenouille rousse (Photos 6 et 7), ceux-ci n'ont pas empêché d'atteindre ces scores très importants. Vraisemblablement, le creusement de centaines de tonnes de terre n'a eu pour effet que de déplacer un peu les zones humides affectionnées par les adultes reproducteurs.

	Zone Ouest		Zone Est		Total
	Milieu forestier *	Prairie inondée	Milieu forestier * nord du Ravel	Milieu forestier * sud du Ravel	
2018	49	1	4	80	134
2022	135	70	453	338	996

Tableau récapitulatif de Matagne-La-Petite

* milieu forestier fortement éclairci en 2022 suite à l'action du castor



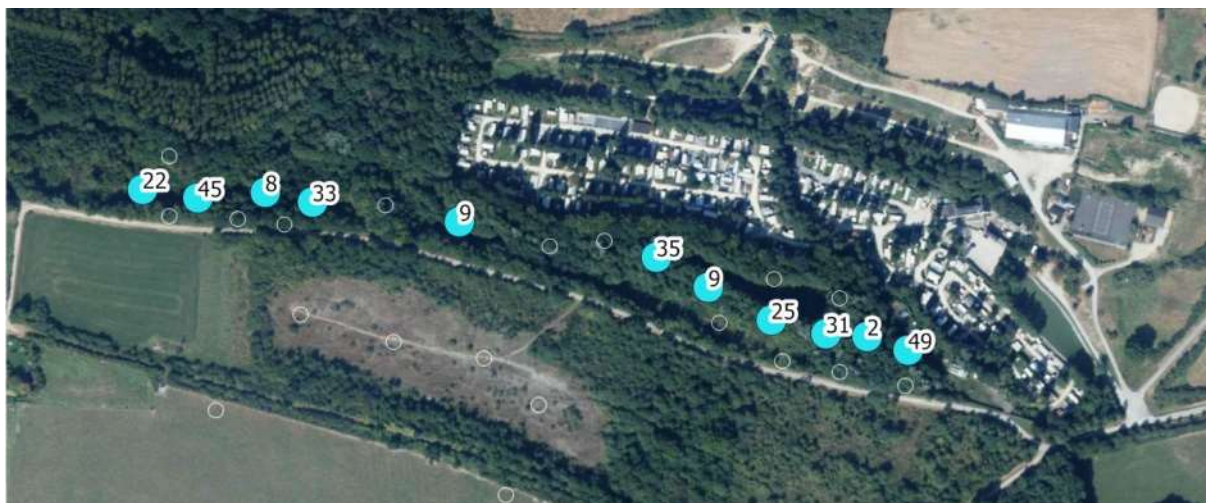
*Photo 6 : Destruction d'un barrage à castor avec pose d'un tuyau en vue de limiter les inondations en amont
Matagne-la-Petite – Fin mars 22.*



*Photo 7 : Creusement d'un fossé en vue de limiter les inondations imputées à l'activité du castor
Matagne-la-Petite – Fin mars 22.*

3. Les Argilières de Romedenne

Alors qu'en 2018, 268 pontes de Grenouilles rouges avaient été comptabilisées aux Argilières de Romedenne (Ryelandt, 2020) (Carte 4), il n'en reste que 83 en 2022.



Carte 4 : Localisation des pontes de Grenouilles rouges dans la réserve naturelle des Argilières à Romedenne en 2018.

Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette régression. L'une est liée au castor qui n'occupe pas le terrain de la même manière qu'à Matagne-la-Petite. L'autre vient de l'histoire du site et de la façon dont il a été géré par les conservateurs de la nature, après que l'endroit ait été érigé en réserve naturelle en 1990.

En effet, à Romedenne, le réseau de mares et de petits étangs permanents relativement proches les uns des autres préexistait à l'arrivée du rongeur, car, à l'origine, c'est l'exploitation industrielle de l'argile qui est à la base de ce site (Photo 8).

Photo 8 : Argilières de Romedenne – Années 90.



Actuellement, des indices de présence et de nombreuses coulées montrent que le castor fréquente l'entièreté du site. Ainsi, contrairement à la situation de Matagne-la-Petite, la réserve naturelle des Argilières ne comporte aucun barrage d'importance installé sur le réseau hydrographique. Ici, le castor n'en a pas besoin pour assurer ses déplacements, car un peu partout la profondeur de l'eau est suffisante pour lui. Toutefois, les allées et venues régulières de l'animal tendent à agrandir les pièces d'eau et à les connecter entre elles. De ce fait, celles-ci contiennent des eaux stagnantes, généralement assez profondes qui conservent le faciès de mares permanentes, moins appréciées par les Grenouilles rouges. La présence de Grenouilles vertes, de Tritons et le type de larves d'insectes dans ces eaux attestent leur caractère persistant.

Au contraire, sur le site de Matagne-la-Petite, les différents biotopes de Romedenne subissent peu ou pas l'aspect de 'chasse d'eau' d'une rivière dont le courant est susceptible d'emporter la petite faune des milieux calmes sur son passage et, notamment, les prédateurs potentiels des têtards de la Grenouille rousse. La découverte en 2022 de milliers de mollusques morts sur les vasières exondées de Matagne-la-Petite montre à quel point l'écosystème aquatique est régulièrement remis à zéro.

En 2018, le nombre de pontes de *Rana temporaria* (268 pontes) est largement plus important qu'à Matagne (134 pontes). Étonnamment, ce résultat a été le fruit d'un PwDR (Plan wallon de Développement Rural) réalisé durant l'automne et l'hiver 2016 - 2017 qui visait à contrer le reboisement de la réserve et à rétablir des conditions favorables à sa faune herpétologique exceptionnelle.

La Grenouille rousse n'était pas spécialement visée par ces travaux, mais, de manière non préméditée, elle en a bénéficié. En effet, le passage de lourds engins a eu pour effet de créer de nombreuses ornières et mares temporaires occupées immédiatement par l'espèce (Photo 9). Ceci explique en grande partie le chiffre élevé de pontes recensées à Romedenne en 2018.

Cependant, avec le temps, ces habitats se sont soit végétalisés ou recouverts d'épais ronciers (Photo 10), soit, dans les lieux restés en lumière, ont été peu à peu agrandis par le passage des castors, approfondis et parfois aussi connectés à des pièces d'eau permanentes riches en Grenouilles vertes, tritons et insectes typiques des eaux lentes, ce qui a diminué ou totalement réduit leur attractivité pour les Grenouilles rousses.

De ce fait, si la forte régression notée à Romedenne est en partie causée par le castor, elle est surtout due au vieillissement des habitats qui avaient été créés par le PwDR.



*Photo 9 : Ornières formées lors des travaux de gestion du PwDR de la réserve des Argilières à Romedenne, réalisés au cours de l'automne et de l'hiver 2016-2017
25 mai 2018 (Ryelandt, 2020).*



*Photo 10 : Ronciers ayant totalement recouvert les ornières créées en 2016-2017 lors du PwDR.
Romedenne - Fin mars 2022.*

	Réserve naturelle
2018	268
2022	83

*Tableau récapitulatif de la réserve naturelle
des Argilières de Romedenne.*

4. Conclusions

Entre 2018 et 2022, la population reproductrice des Grenouilles rouges s'est considérablement accrue aux Culées à Matagne-la-Petite grâce à l'ouverture du milieu réalisée par le castor (Photos 11 et 12), alors que cela n'a pas été le cas dans la réserve à Romedenne.

Au vu de ces deux situations, on remarque qu'en fonction des circonstances (topographie des lieux, type de réseau hydrographique, charge en prédateurs, interventions humaines, ..., l'impact du castor sur la reproduction de la Grenouille rousse peut s'avérer très différent. Ces nombreux paramètres qui interagissent mériteraient des études minutieuses, sur base d'un suivi annuel.

De plus, mis à part les indices de présence (crayons, rejets écorcés, arbres abattus ou rongés, ...), nous ne savons que peu de choses sur la vie des castors vivant sur les lieux étudiés. Combien sont-ils ? Se reproduisent-ils ou sont-ils de passage ? Fréquentent-ils les sites en permanence ? Est-il possible qu'un site à castors puisse être épuisé en ressources alimentaires au point que les animaux soient obligés de le désert ?

Quoi qu'il en soit, il est fort probable que la dynamique des populations de castors et leurs effets contradictoires sur les écosystèmes réserveront encore des surprises aux défenseurs de la biodiversité.



*Photos 11 et 12 :
Habitat ouvert créé par
l'activité
du castor à Matagne-la-
Petite
Fin mars 22.*



Remerciements

Merci à Margaux Collet qui a initié cette recherche, à Olivier Kints pour la réalisation des cartes et à Olivier Baltus pour sa relecture.

Bibliographie

Ryelandt, Ph. (2020) : Suivi de la reproduction de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) en Fagne schisteuse en 2018 et importance du castor (*Castor fiber*) pour cet amphibien. *L'Echo des Rainettes* n°18 : 16-23.

Raîgne

<https://rainne.natagora.be/herpétofaune/les-amphibiens/grenouille-rousse>